



**Commune de  
Belmont-Broye** *////*



# RAPPORT DE GESTION 2023





# TABLE DES MATIERES

<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>4</b>
<b>A. CONSEIL GENERAL .....</b>	<b>4</b>
Bureau du Conseil général .....	5
Composition du Conseil général 2021-2026 .....	6
<b>B. CONSEIL COMMUNAL .....</b>	<b>7</b>
Représentation, délégations et réceptions .....	8
Composition du Conseil communal.....	9
<b>C. DICASTERES .....</b>	<b>11</b>
0. Administration générale.....	11
Administration générale .....	11
Personnel communal .....	12
Contrôle des habitants .....	14
Informations et communication .....	17
Archives.....	18
1. Service à la population .....	19
Défense incendie .....	19
Service de l'édilité.....	19
Gestion des déchets .....	19
Cimetières .....	21
Police, Protection civile, ORCOC, Militaire.....	21
2. Formation et petite enfance .....	22
Activités extra-scolaires .....	23
Accueil extra-scolaire et de la petite enfance .....	24
3. Affaires sociales et vie villageoise .....	25
Affaires sociales.....	25
Commission Seniors .....	26
Vie villageoise, Culture, Sport, Loisirs .....	27
Commission culturelle.....	27
Bibliothèque communale Rémy Goumaz .....	28
4. Eau .....	30
Eau potable .....	30
Epuración .....	31
Infrastructures.....	31
5. Bâtiments et patrimoine communal .....	32
Patrimoine communal .....	34
6. Constructions et projets communaux.....	35
Permis de construire.....	35



Routes communales et éclairage public .....	35
Cadastre souterrain .....	36
Projets communaux .....	37
Récapitulatif des travaux entrepris depuis 2021 .....	47
7. Aménagement du territoire et environnement.....	48
8. Finances .....	50
<b>D. ETATS FINANCIERS.....</b>	<b>53</b>
Etat de la situation financière .....	53
Etat du résultat global (pertes et profits) .....	54
Investissements .....	55
Synthèse des indicateurs .....	56
Etat des variations des capitaux propres .....	56
Etat des flux de trésorerie .....	58
Notes complémentaires aux états financiers.....	59
Statistiques fiscales .....	67



## INTRODUCTION

Conformément à l'article 19 de la Loi sur les finances communales, le Conseil communal a le plaisir de présenter au Conseil général et à la population, son rapport de gestion 2023. Il est structuré sur la base de l'organisation politique de la Commune et les buts sont de présenter le travail réalisé au cours de l'année et de donner un aperçu chiffré de l'état financier de Belmont-Broye. Ce second rapport de gestion, se veut un aperçu le plus complet de l'activité communale en 2023.

## A. CONSEIL GENERAL

### Secrétariat

Le Secrétariat du Conseil général est doté d'une collaboratrice (environ 150 h par an) en charge de l'organisation, de la rédaction des procès-verbaux des séances du Conseil général et du Bureau du Conseil général. Le Secrétariat assure également le suivi administratif des décisions du Législatif, leur publication et leur approbation par l'Etat concernant les règlements.

### Décisions du Conseil général

Le Conseil général a siégé à 4 reprises en 2023. Ces séances ont eu lieu les 22 mai, 19 juin, 13 juin, 18 septembre et 11 décembre 2023.

Le Conseil général a consacré l'essentiel de sa séance du 13 juin à l'adoption des statuts de l'Association intercommunale pour l'épuration (EBBV), association dans laquelle la Commune de Belmont-Broye participe déjà activement depuis 2018.

Lors de cette séance, le Législatif a également accepté la vente des parcelles communales 5854 et 76 à Domdidier au Réseau Santé Social de la Broye Fribourgeoise (RSSBF) pour la création du nouvel EMS régional.

En outre, dans le cadre de ses 4 séances, le Conseil général a procédé à :

- L'élection de Mme Sophie Meyer à la présidence du Conseil général et de M. Matthieu Chardonens à sa vice-présidence.
- L'élection de M. Martial Glauser à la Commission des naturalisations en remplacement de M. Médard Borgognon, démissionnaire du Conseil général.
- L'élection de M. Eric Brasey, à la Commission financière, en remplacement de M. Eric Pauchard, démissionnaire de ladite commission.
- L'adoption du budget de résultats présentant un déficit de CHF 860'450 et des investissements 2024 pour un montant total de CHF 3'883'000.
- L'adoption des comptes de résultats 2022 présentant un bénéfice de CHF 404'100 francs et des investissements 2022 pour un montant total de charge de CHF 4'341'465
- L'adoption des statuts du Réseau Santé Social de la Broye fribourgeoise (RSSBF).
- L'adoption d'un crédit d'investissement supplémentaire d'un montant de CHF 320'000 pour les aménagements extérieurs de la nouvelle école à Dompierre.
- L'adoption d'un crédit d'investissement de CHF 160'000 pour l'aménagement de nouvelles places de stationnement au Pré-de-la-Cour à Domdidier.



- L'adoption d'un crédit d'investissement de CHF 100'000 pour l'aménagement de places de stationnement entre les voies CFF et la buvette du FC à Dompierre
- L'adoption de crédits supplémentaires au budget de fonctionnement 2023 pour un montant total de CHF 63'500.00

*Les procès-verbaux des séances sont publiés sur le site internet communal : [www.belmont-broye.ch/autorites-administration/autorites-communales/conseil-general](http://www.belmont-broye.ch/autorites-administration/autorites-communales/conseil-general)*

## Questions au Conseil communal

Cinq questions ont été adressées par des Conseillers-ères généraux au Conseil communal concernant les thématiques suivantes :

Libellé	Dépositaire
Parking sauvage à la gare de Léchelles	M. Nicolas Bugnon
Demande de baisse du coefficient de l'impôt communal	M. Blaise Longchamp
Politique communale en matière de protection du climat et de la biodiversité	M. Thomas Clerc
Danger de la route de Russy – Léchelles	Mme Iwana Ducry
Séparation entre Vers le Ru et l'Ecol'Air à Dompierre	Mme Magaly Barbey

Le Conseil communal a répondu aux questions suivantes :

Libellé	Dépositaire
Coût de la fête de lutte à Léchelles (déposé en 2022)	M. Jean Krebs
Demande d'un rapport sur les routes de Belmont-Broye	M. Ivan Thévoz
Rétention des eaux pluviales	M. Médard Borgognon
Parking sauvage à Léchelles	M. Nicolas Bugnon
Demande de baisse du coefficient de l'impôt communal	M. Blaise Longchamp

*Les questions et réponses sont publiées sur le site internet communal : [www.belmont-broye.ch/autorites-administration/autorites-communales/conseil-general](http://www.belmont-broye.ch/autorites-administration/autorites-communales/conseil-general)*

## Bureau du Conseil général

Nom et prénom	Fonction	Groupe
Meyer Sophie	Présidente	MBB
Chardonnens Matthieu	Vice-Président	Le Centre Belmont-Broye
Bise Axel	Membre	PLR Belmont-Broye
Ding-Guerry Chantal	Membre	La Gauche plurielle
Jabornigg Claude	Membre	Le Centre Belmont-Broye
Jordan Alexandre	Membre	UDC – Indépendants - UDF
Egger Sylvain	Membre	MBB
Esseiva Laurence	Secrétaire	-

Le Bureau du Conseil général a tenu 4 séances pour la validation de l'ordre du jour proposé par le Conseil communal et la préparation des séances du Conseil général. Il a également tenu 1 séance supplémentaire pour examiner la demande de modification du Règlement du Conseil général dans le cadre d'une demande d'introduction des outils parlementaires que sont la proposition et le postulat.



## Composition du Conseil général 2021-2026

UDC - Indépendants - UDF	
Nom	Prénom
Barbey	Pierre-Yves
Glauser	Martial
Chardonens	Dany
Francey	Eric
Jordan	Alexandre
Krebs	Jean
Pugin	Daniel
Rimaz	Jean-Luc
Thévoz	Ivan
La Gauche plurielle (PS, Verts, Centre Gauche-PCS)	
Nom	Prénom
Baechler	Nelson
Baechler	Rachel-Rose
Bugnon	Nicolas
Clerc	Thomas
Ding-Guerry	Chantal
Dzeljadini	Valentina
Fleury	Johnny
Ismaili	Ismail
Thalman-Kohli	Desirée
Zillweger	Marianne
PDC - Le Centre	
Nom	Prénom
Barbey	Magaly
Chardonens	Matthieu
Corminboeuf	Ludovic
Jabornigg	Claude
Van Cleemput	Stève

PLR Belmont-Broye	
Nom	Prénom
Ballaman	Matthias
Bise	Axel
Brasey	Eric
D'Agostino-Corminboeuf	Véronique
Jolliet	Maurice
Longchamp	Blaise
Murith	Lionel
Pauchard	Eric
Terrapon	Kevin
Mouvement des indépendants de Belmont-Broye (MBB)	
Nom	Prénom
Barras	Simon
Chappuis	Jean-Marc
Christan	David
Dubey	Bertrand
Dubey	Marina
Ducry	Iwana
Egger	Sylvain
Fischer	Olivier
Guillet	Aline
Cuennet	Marc
Lambert	Serge
Meyer	Emilie
Meyer	Sophie
Noël	Rémy
Pury	Johann
Schneuwly	Vincent
Steingruber-Lambert	Stéphanie

### Mutations

M. Martial Glauser (UDC-Indépendants – UDF) remplace M. Médard Borgognon



## B. CONSEIL COMMUNAL

L'année 2023 a été marquée par deux importants événements pour la Commune de Belmont-Broye, qui resteront deux marqueurs de sa jeune histoire et ont mobilisé le Conseil communal : la visite officielle de M. le Conseiller fédérale et Président de la Confédération Alain Berset le 1<sup>er</sup> août et l'inauguration de la nouvelle école primaire à Dompierre. Baptisé Ecol'Air, le nouvel établissement scolaire était un des projets phares de la législature en cours avec la mise à disposition d'une crèche pour les familles belmontoises.

La concrétisation d'Ecol'Air a nécessité un engagement important du Conseil communal, mais plus particulièrement des dicastères Patrimoine communal, en charge des bâtiments, Formation et Petite Enfance, ainsi que de la Commission de bâtisse dédiée, de la Direction des Ecoles et du Bureau technique.

Le Conseil communal a été également très fortement sollicité par le dossier concernant l'avenir du home Les Lilas dans le cadre du rachat éventuel du bâtiment actuel et de la vente de 2 parcelles communales pour la construction du futur home à l'orée des années 2028. Il a pu compter dans l'analyse du dossier sur l'expertise d'une Commission spéciale composée de Conseillers généraux. Qu'ils en soient remerciés. Les négociations avec le Réseau Santé Social de la Broye fribourgeoise ont finalement abouti à la vente des 2 parcelles communales, avec un sentiment mitigé qu'une association régionale, pour laquelle la Commune de Belmont-Broye est contributrice, n'apprécie pas à sa juste valeur les arguments et les intérêts d'un de ses membres. Mais l'essentiel est sauf et l'objectif arrêté en 2018 par le Conseil communal d'un unique référendum pour les deux projets de home, à Domdidier et à Estavayer-le-Lac, a trouvé une très large acceptation dans les urnes. Le Conseil communal qui s'est attaché une commission ad hoc, composé de membres du Conseil général, pour le traitement de ce dossier important remercie Mme Rachel Rose Baechler et MM. Alexandre Jordan, Stève Van Cleemput, Blaise Longchamp et Noël Rémy pour leur engagement et leur précieuse analyse.

En 2023, le Conseil communal a siégé à 42 reprises, soit 41 séances ordinaires et 1 séance mise au vert. Cette séance spéciale, première du genre appelée à se renouveler chaque année, avait pour ambition d'établir une priorisation des dossiers pour les années à venir. Ces réflexions aboutiront cette année à la publication d'un document qui esquissera les futures lignes du développement de la Commune.

Parmi les nombreux dossiers travaillés par le Conseil communal, il est également à noter celui de la zone spéciale de Léchelles qui devrait à terme accueillir les activités de l'entreprise de recyclage de déchets Helvetia.

La révision des plans d'aménagement local (PAL) de Domdidier et de Léchelles, ainsi que les nouvelles règles financières imposées par le plan comptable harmonisé MCH2 ont également mobilisé l'action du Conseil communal, en sus du traitement des affaires courantes que sont les multiples autorisations, mises à l'enquête et réponses et sollicitations aux demandes des citoyennes et citoyens intercommunales ainsi que l'établissement du budget 2024... Sans oublier la participation aux nombreuses séances des commissions communales ou demandées par les Services du Canton, aux diverses assemblées régionales et aux comités d'associations et l'engagement des Conseillers communaux dans le cadre des Commissions techniques et administratives qui siègent régulièrement le lundi après-midi avant la séance du Conseil communal.



## Représentation, délégations et réceptions

Le Conseil communal est invité chaque année à participer à diverses assemblées, événements ou manifestations. Il s'efforce de répondre favorablement à un maximum de sollicitations, dans la mesure de ses disponibilités, pour être présent au niveau local et régional. Du fait de leurs fonctions, les Conseillers communaux, siègent au sein de diverses commissions internes ou comités d'associations intercommunales.

Le Conseil communal a notamment été convié aux assises de l'Association FriTime, qui a tenu son assemblée statutaire à Domdidier. Il a répondu à diverses invitations dont la réception organisée par le Conseil d'Etat et sa famille pour fêter les 100 ans de feu Mme Yvonne Besson, doyenne de la Commune de Belmont-Broye, ainsi qu'à la cérémonie officielle d'accueil des nouveaux naturalisés fribourgeois à Estavayer-le-Lac et à l'inauguration du Comptoir broyard à Payerne.

Le Conseil communal a également reçu de nombreuses invitations des sociétés locales dans le cadre de leurs événements annuels ou ponctuels. Il a participé notamment à la manifestation organisée par le Club Olympique de Domdidier qui a fêté les 75 ans de la fondation du club de lutte libre et gréco-romaine diderain. Il a également répondu à la traditionnelle invitation des 3 sociétés de Jeunesse de la Commune dans le cadre de la bénichon ainsi qu'aux invitations des sociétés de musique, de chant et de théâtre à participer à leurs concerts et représentations annuelles. Enfin, une délégation du Conseil communal a pris part aux repas des aînés organisés à Léchelles par la société de Jeunesse, à Dompierre par le groupement des Dames de Dompierre-Russy et à Domdidier par la Section des Samaritains de Belmont-Broye.

Enfin, le Conseil communal a organisé les traditionnelles réceptions que sont :

- **La réception des nonagénaires** de notre commune le 30 avril à Domdidier. A cette occasion, les autorités communales ont pu féliciter M. Charly Waser, M. Francis Pugin, Mme Marie Vonlanthen, Mme Eliane Charmey, Mme Thérèse Ballaman, Mme Madeleine Audergon et Mme Yvonne Audergon.
- **La réception des nouveaux habitants le 4 mars à Domdidier** qui a réuni 120 nouveaux Belmontoises et Belmontois, établis dans notre commune entre 2020-2022 pour une présentation de la Commune, de ses Autorités et des nombreuses activités déployées par les sociétés locales.

Le Conseil communal a été malheureusement contraint de renoncer à l'organisation de la réception des nouveaux citoyens, faute de participants. En effet, seuls 9 jeunes citoyens (sur 86 invitations envoyées) ayant atteint leur majorité civique se sont inscrits à cette réception.



## Composition du Conseil communal

Nom et prénom	Fonction	Dicastère
Pauchard Albert	Syndic	Administration générale
Formica Sébastien	Vice-syndic	Constructions et projets communaux
Barras Daniel	Conseiller	Bâtiments et patrimoine communal
Corminboeuf Marie-Claire	Conseillère	Affaires sociales et vie villageoise
Currat Fabrice	Conseiller	Finances
Joye Pascal	Conseiller	Aménagement du territoire et environnement
Moulet Anita	Conseillère	Formation et petite enfance
Pochon Olivier	Conseiller	Eaux
Rosso Lia	Conseillère	Service à la population





# Fête nationale à Domdidier





## C. DICASTERES

### 0. Administration générale

Responsable : Albert Pauchard, Syndic  
Suppléant : Fabrice Currat, Conseiller communal

#### Administration générale

L'administration a également été quelque peu remaniée que ce soit au niveau des espaces et des horaires. L'ouverture au public des guichets l'ensemble des jours ouvrables dès 7h30 permet aux Belmontoises et Belmontois de pouvoir se rendre à l'administration avant de rejoindre leur travail, tout en laissant des plages suffisamment larges à l'ensemble de la population. Les horaires d'ouverture plus condensés répondent avec satisfaction aux besoins des usagers tout en donnant la possibilité au personnel communal d'une meilleure gestion de son temps de travail.

À la suite de l'adoption en 2022 du règlement relatif à la distribution d'eau potable et du règlement relatif à l'évacuation et à l'épuration des eaux par le Conseil général, il a été nécessaire de procéder à l'adaptation des tarifs dans le système informatique et de revoir l'entier des bases de calcul. Cette importante tâche a nécessité quelques 450 heures de travail par le Service de la Comptabilité, soutenu par le Service technique.

La mise en place de la crèche Little Green House à Domdidier est une prestation supplémentaire que la Commune offre à sa population. Si la gestion de la crèche appartient à Little Green House, ce service nécessite néanmoins, pour la facturation des prestations communales, un soutien administratif communal, qui représente l'équivalent de 0.2 EPT. Cette augmentation n'a pour l'heure pas été répercutée dans l'organisation de l'administration.

Dans les nouveautés, une gestion de projets a été mise en place par le Service comptable. Cette gestion permet un suivi en temps réel de l'évolution des différents coûts des investissements communaux. Le responsable technique a ainsi une vue d'ensemble des dépenses communales.

La Commune de Belmont-Broye a enregistré une croissance de sa population de plus de 20 % en 5 ans et son 6000<sup>e</sup> habitant fin décembre tout en maintenant une dotation en personnel stable. Le Conseil communal a néanmoins procédé à une adaptation relativement modeste pour répondre à l'augmentation de la population avec une augmentation de 0.2 EPT au contrôle des habitants et au guichet d'accueil.



## Personnel communal

La Commune de Belmont-Broye compte, au 31 décembre 2023, 39 collaboratrices et collaborateurs, pour un total d'EPT de 27.70, qui correspond à une variation 0.25 de plus par rapport à l'année précédente.

Soucieuse de participer à la formation de la relève, la Commune a accueilli 1 nouvel apprenti agent d'exploitation durant l'année 2023. 4 apprentis-es ont ainsi pu compter sur les compétences de professionnels-les engagé-es.

La représentation des deux sexes reste stable, soit 43 % d'hommes et 57 % de femmes. La moyenne d'âge de la totalité des employés avoisine les 46 ans en 2023.

### Dotation en personnel

ADMINISTRATION			
Nom	Prénom	Fonction	Remarques
Piccand	Thierry	Administrateur	
Esseiva	Laurence	Administratrice adjointe	
Aebischer	Anita	Co-responsable des finances	
Marmy	Aline	Co-responsable des finances	
Tâche	Cindy	Collaboratrice au service des finances	
Barbey	Philippe	Administrateur technique	
Cusin	David	Responsable du bureau technique	
Chappuis	Martine	Technicienne communale – SIT	
Mottaz	Micheline	Collaboratrice au service technique	
Fatime	Selimi	Collaboratrice au service technique	Jusqu'au 30.06.23
Gumy	Pauline	Collaboratrice au service technique	Dès 07.2023
Schinz	Sandrine	Préposée au contrôle des habitants	
Grosso	Nathalie	Collaboratrice au contrôle des habitants et secrétariat général	Dès 05.2023
Koller	Laurence	Collaboratrice au contrôle des habitants et secrétariat général	
Robatel	Amélie	Collaboratrice au contrôle des habitants et secrétariat général	
De Gottrau	Marianne	Co-responsable de l'administration scolaire	
Lauria	Chantal	Co-responsable de l'administration scolaire	
Kadriji	Dafina	Apprentie de commerce 2 <sup>ème</sup> année	
		<b>Total EPT au 31 décembre 2023 (sans apprentis.es)</b>	<b>12.00</b>
SERVICES EXTERNES			
Nom	Prénom	Fonction	Remarques
Miauton	Pascal	Responsable du service de l'édilité et des eaux	
Chardonnens	Eric	Responsable adjoint du service de l'édilité et des eaux	
Barras	Lionel	Collaborateur au service de l'édilité et des eaux	
Bersier	Kevin	Collaborateur au service de l'édilité et des eaux	



Ducry	Fabien	Collaborateur au service de l'édilité et des eaux	
Magalhaes	Luis	Collaborateur au service de l'édilité et des eaux	Dès 08.2023
Marthaler	Bernhard	Fontainier communal et collaborateur au service de l'édilité	
Mosimann	Yan	Collaborateur au service de l'édilité et des eaux	Jusqu'en 06.2023
Camélique	Alexandre	Responsable de la STEP	Jusqu'en 06.2023
Loperetti	Yannik	Responsable de la STEP	Dès 07.2023
Chenaux	Samuel	Collaborateur à la STEP	
Krebs	Gaëtan	Collaborateur à la STEP	
Cuennet	Katya	Apprentie agent d'exploitation 3 <sup>ème</sup> année	
Labrousse	Thomas	Apprenti agent d'exploitation 2 <sup>ème</sup> année	
Godel	Loris	Apprenti agent d'exploitation 1 <sup>ère</sup> année	Dès 08.2023
		<b>Total EPT au 31 décembre 2023 (sans apprentis.es)</b>	<b>10.00</b>

### INTENDANCE DES BATIMENTS

Nom	Prénom	Fonction	Remarques
Cotting	Laurent	Responsable de l'intendance des bâtiments	
Chassot	Mike	Collaborateur à l'intendance des bâtiments	
Pizzotti	Alain	Collaborateur à l'intendance des bâtiments	
Borgognon	Marie-France	Concierge auxiliaire	
Casanova F.	Cristina	Concierge auxiliaire	
Defferrard	Alexandra	Concierge auxiliaire	
Demierre	Christiane	Concierge résident	
Demierre	Patrice	Concierge résident	
Fontana	Stéphanie	Concierge auxiliaire	
Joye	Huguette	Concierge auxiliaire	Jusqu'en 04.2023
Marchon	Christine	Concierge auxiliaire	
Marion	Francine	Concierge auxiliaire	Depuis 04.2023
Rohrbasser	Bernadette	Concierge auxiliaire	
Steingruber	Stéphanie	Concierge auxiliaire	
		<b>Total EPT au 31 décembre 2023 (sans apprenti(e)s)</b>	<b>5.70</b>

### Formation

La formation continue est un élément important de la gestion du personnel communal avec pour objectif de contribuer à maintenir ou à développer les compétences de nos collaboratrices et collaborateurs afin de garantir des prestations de qualité.

Formations	Statut
Formations Excel pour l'ensemble de l'administration	Terminé
1 Cours Word	Terminé
2 Cours vérification des identités	Terminé
1 Cours sur la sécurité au travail	Terminé
Formations machinistes FFE 7x	Terminé
Formation Effitec (électricité)	En cours
Formation de cariste	Terminé
Formation travaux en hauteur 2x	Terminé
1 brevet fédéral d'exploitant de Step	En cours



Le Conseil communal remercie toutes ces personnes pour leur engagement et leur collaboration tout au long de l'année.

### Sécurité au travail

En automne, une séance d'information concernant les obligations de l'employeur en la matière a été diffusée à l'ensemble du personnel externe communal. Dans ce but, les employés ont suivi et réussi leur permis de machiniste.

### Contrôle des habitants

Le 18 décembre 2023 naissait Théodore et par la même occasion nous atteignons le chiffre magique du 6'000<sup>e</sup> habitant.

Notre Commune continue de grandir et c'est avec une immense joie que nous célébrons l'arrivée de notre 6'000<sup>ème</sup> habitant. Cet événement marquant souligne la vitalité et la diversité de notre communauté. Depuis les premiers jours de notre Commune, chaque nouvel habitant a contribué à façonner notre identité unique. Le 6'000<sup>e</sup> membre de nos villages fusionnés est une pierre précieuse dans la construction de notre avenir collectif.

La population légale de la Commune de Belmont-Broye au 31 décembre 2023 s'élève à 6'017 habitants pour 4'106 électeurs, alors que le nombre de la population en séjour est de 44 personnes.

Le Contrôle des habitants a procédé à l'enregistrement, toutes nationalités confondues, de 596 arrivées, y compris les naissances, soit 337 Suisses et 259 étrangers et 519 départs, y compris les décès, soit 294 Suisses et 225 étrangers.

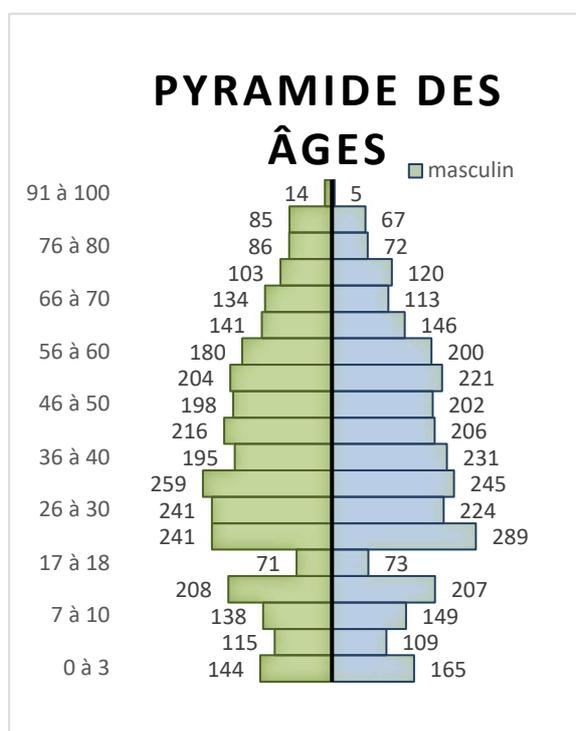
### Pyramide des âges

La pyramide des âges est la suivante :

- 1'379 personnes de 0 à 18 ans
- 3'839 personnes de 19 à 65 ans
- 799 personnes de 66 ans et plus

Au 31 décembre 2023, la doyenne de la Commune de Belmont-Broye est née le 28 août 1923 et le doyen le 26 juin 1927.

L'année 2023 a été marquée par 62 naissances pour 38 décès.

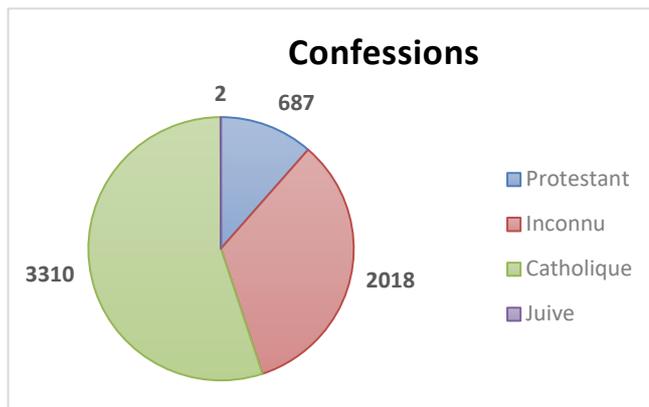




### Religions (en % de la population totale)

Les différentes confessions représentées au sein de la population de Belmont-Broye sont les suivantes :

55 % catholiques, 11.4 % réformés, 0.1 % juives et 33.5 % d'autres religions ou sans religion.



### Pays de provenance (en % de la population étrangère)

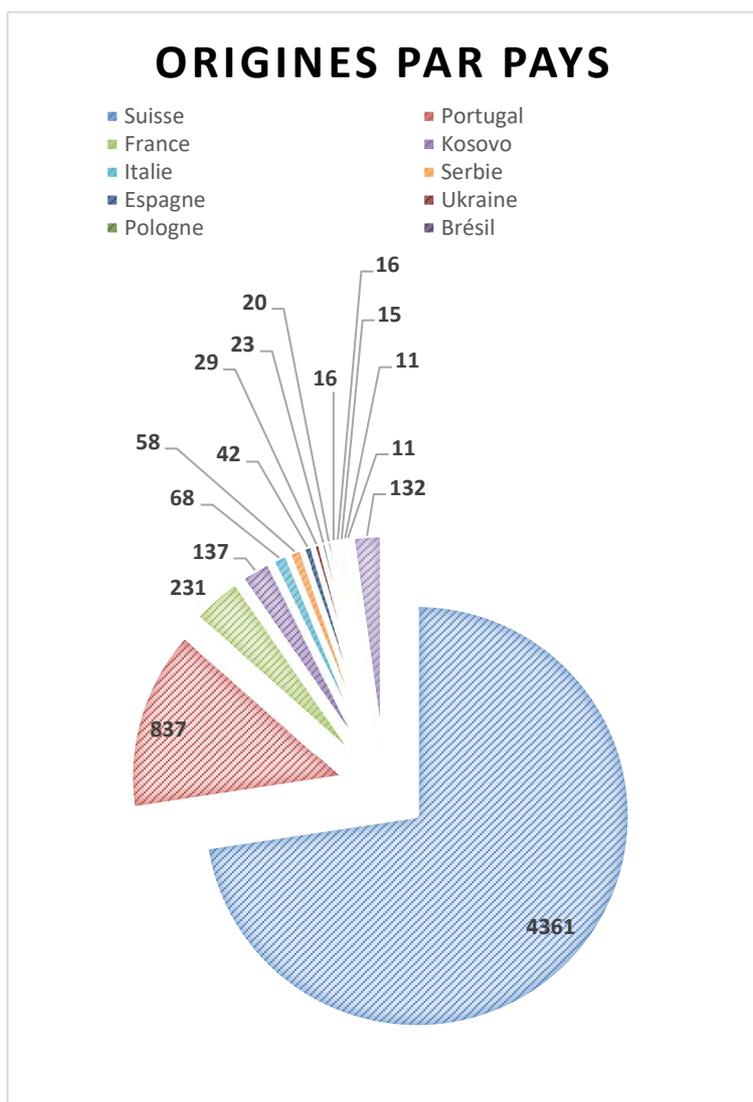
1'656 habitants de nationalité étrangère, pour un total de 54 nationalités, représentent 27.5 % de la population totale.

Ci-après, un graphique des pays de provenance des personnes de nationalité étrangère sur notre territoire.

### Autorisations de séjour

Sur 1'656 personnes de nationalité étrangère, 1'221 sont au bénéfice d'un permis C (établissement), 387 d'un permis B (annuel), 13 d'un permis L (courte durée) et 2 d'un permis F (requérants d'asile ou admis provisoirement).

Il y a également 26 permis S octroyés aux ressortissants Ukrainiens.

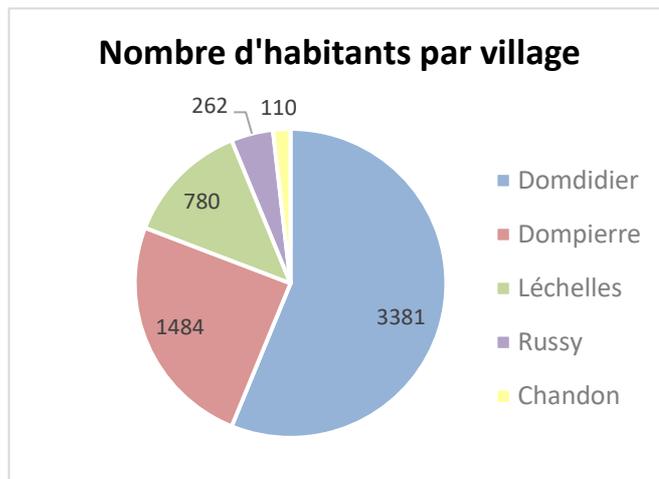




## Nombre d'habitants par village

Le pourcentage de la population par village est de :

- 56.2 % : Domdidier
- 24.7 % : Dompierre
- 4.3 % : Russy
- 13.0 % : Léchelles
- 1.8 % : Chandon



## Naturalisations

L'octroi du droit de cité communal, pour les étrangers de première et de deuxième génération, est décidé par le Conseil communal, sur préavis de la Commission des naturalisations.

### Commission des naturalisations

Composition	Nom	Groupe
Président	Dubey Bertrand	MBB
Vice-Président	Van Cleemput Stève	Le Centre Belmont-Broye
Membre	D'Agostino Véronique	PLR Belmont-Broye
Membre	Glauser Martial	UDC - Indépendants - UDF
Membre	Ismaili Ismail	La Gauche plurielle

Les membres de la Commission des naturalisations sont élus par le Conseil général, conformément à l'article 43 de la loi sur le droit de cité fribourgeois. Ils examinent les dossiers des requérants à la naturalisation, les reçoivent en entretien puis émettent un préavis à l'attention du Conseil communal, pour l'octroi du droit de cité.

Depuis 2023, tous les dossiers de demandes de naturalisation sont envoyés et traités via un portail d'échange numérique du Service des affaires institutionnelles, des naturalisations et de l'état civil (SAINEC).

À la suite de la démission de M. Médard Borgognon, le Conseil général a élu M. Martial Glauser en qualité de membre de la Commission.

En 2023, la Commission des naturalisations s'est réunie à 5 reprises pour l'examen de 8 demandes de naturalisation. Après les auditions, la Commission a préavisé favorablement les 8 dossiers présentés.

Le Conseil communal a octroyé le droit de cité à 8 personnes, dont 1 mineur.



## Informations et communication

L'information et la communication sont assurées principalement par :

**Le bulletin d'information.** Il a été publié à 2 reprises en 2023, en janvier et septembre. Il a pour mission de donner diverses informations utiles sur les activités et l'organisation de la Commune ainsi que les manifestations villageoises. Dans le cadre du numéro 24 de septembre, le Conseil communal a publié en encart la brochure de la Confédération concernant les provisions à faire en cas de crises.

**Le site internet [www.belmont-broye.ch](http://www.belmont-broye.ch)** : il est le moyen de communication privilégié de la Commune car il permet une diffusion rapide des informations. Il contient toutes les informations utiles à connaître sur l'organisation de la Commune, sur ses services et ses prestations avec la possibilité de télécharger divers formulaires, de prendre connaissance des mises à l'enquête publiques ou des annonces de travaux.

**Le pilier public** : le Conseil communal maintient 4 piliers publics à Domdidier, sur le bâtiment de l'Administration communale, à Dompierre, à Léchelles et à Russy, au centre du village. Les informations de portée générale ainsi que les mises à l'enquête peuvent y être consultées.

**Publications spécifiques** : En 2023, le Conseil communal a décidé de rééditer le MemoDéchets, qui est distribué à l'ensemble de la population. L'objectif de cette brochure est de renseigner sur une correcte gestion des déchets dans la commune de Belmont-Broye et de permettre à tout un chacun d'améliorer le tri, la récupération ainsi que l'élimination de ses déchets.





## Archives

La conservation est un élément important de la gestion des documents et des archives. Des mesures particulières doivent être prises pour assurer une conservation adéquate des archives sur le long terme. Afin de pouvoir appliquer des mesures de conservation efficaces, il est nécessaire de faire un état des lieux des conditions de conservation des archives ainsi que des documents conservés. Il faut pour cela prendre en compte la configuration et l'état des locaux, l'état de conservation des documents d'archives, ainsi que les conditions de consultation par le personnel et par les utilisateurs.

Conformément à la loi sur l'archivage et les Archives de l'Etat (LArch), le Conseil communal a mandaté Mme Morgane Cotting, archiviste, pour effectuer un tri des archives et dresser un inventaire ainsi qu'un catalogue permettant une mise en valeur de cette mémoire collective.

En effet lors de chaque tri, il faut rédiger un bordereau d'élimination, soit un document qui récapitule brièvement la nature des archives concernées, les dates extrêmes et le volume. Ce bordereau sera ensuite signé par le syndic pour autorisation. Par ailleurs, il faut éviter d'éliminer les documents avant le terme de leur durée d'utilisation. Ces durées sont déterminées par le temps durant lequel un document est utile pour des raisons de fonctionnement administratif ou d'exigences légales. Le calendrier de conservation répond à ces exigences. Enfin, il faut veiller à éliminer de manière sécurisée les dossiers produits par l'administration communale.

En 2023, son travail s'est concentré sur le tri des fonds d'archives des 4 anciennes communes et leur regroupement dans 2 locaux : l'un dédié aux archives historiques et à conservation illimitée (par exemple, procès-verbaux du Conseil communal et des législatifs communaux) dans le bâtiment de l'Administration communal à Domdidier qui permet une conservation optimale des documents et l'autre à Léchelles pour les archives administratives. Le tri de nos archives a permis l'élimination des documents pouvant être selon les dispositions légales éliminés à terme (après usage administratif, 1 an, 5 ans, 10 ans, 25 ou 30 ans) ainsi que de doublons ou de documents dont la conservation est assurée par le Canton, la Bibliothèque cantonale ou les Archives de l'Etat. Ce qui représente environ 400 heures de travail d'archivage.





## 1. Service à la population

Responsable : Lia Rosso, Conseillère communale  
Suppléant : Olivier Pochon, Conseiller communal

### Défense incendie

Suite à l'introduction de la nouvelle loi sur la défense incendie et les secours (LDIS), notre Commune a intégré l'Association de défense incendie et des secours ADIS-Broye au 1<sup>er</sup> janvier 2023. La gestion de la défenses incendie (organisation, recrutement, interventions) n'est dès lors plus une compétence communale mais régionale (district). La Commune reste néanmoins propriétaire de ses infrastructures. Pour notre commune, elles se composent de la caserne de Domdidier et de 2 locaux à Léchelles et à Russy.

Dans le cadre du déploiement de l'ADIS-Broye, la caserne de Domdidier fait ainsi partie d'une des sept bases de départ pour la Broye, desservant notamment les villages de Domdidier, Dompierre, Russy ainsi que les communes de Saint-Aubin, Delley-Portalban, Vallon et Gletterens. Les villages de Léchelles et de Chandon sont quant à eux rattachés à la base de départ de Montagny. Afin de répondre aux exigences de la défense incendie, le Conseil communal a réuni les responsables de l'ADIS-Broye et de l'ECAB afin de déterminer les besoins futurs et jeter les jalons indispensables pour la construction d'une nouvelle caserne. Cette question fera l'objet d'une décision du Conseil communal en 2024.

Sur la base des nouveaux statuts de l'ADIS-Broye, la Commune a procédé à la nouvelle facturation de la taxe communale non-pompier, soit CHF 100 pour les personnes ayant l'obligation de servir, selon les art. 25 et 26

### Service de l'édilité

Les tâches principales effectuées par le service édilité et voirie sont regroupées dans les catégories suivantes :

- Gestion et entretien des routes, des chemins communaux, des marquages et signalisations, des trottoirs et des sentiers communaux
- Gestion et entretien des bordures végétalisées, espaces fleuris, parcs et jardins
- Gestion du service hivernal
- Gestion de la déchetterie et de l'évacuation des déchets
- Entretien des bancs publics et des fontaines communales

### Gestion des déchets

Depuis le mois de juin 2023, les déchetteries de Domdidier, Dompierre et Léchelles ont été équipées d'un système de vidéo-surveillance sécurisé. Celui-ci a permis de réduire les incivilités et d'amender les contrevenants.



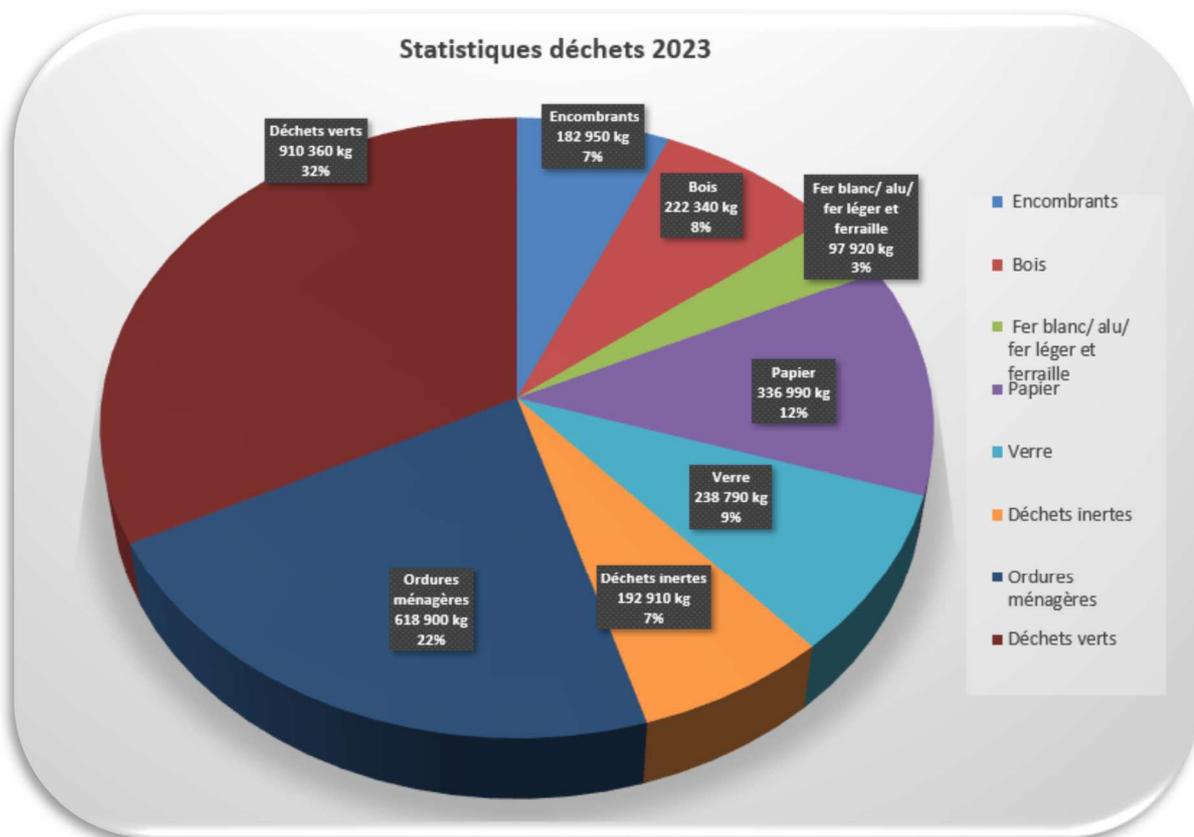
Les Belmontois disposent de 3 déchetteries, à Domdidier, Dompierre et Léchelles, ainsi que de 5 bennes collectrices se trouvant à Domdidier (2x), 1 à Dompierre, Léchelles et Russy.

Trois d'entre elles, à Domdidier et Léchelles, ont été remplacées cette année, conformément au crédit validé par le Conseil général. Par rapport à 2022, le tonnage général des déchets s'élève en 2023 à 2'741 tonnes soit une hausse de 59 tonnes (2.2 %), ce qui reste toujours moins qu'en 2021, malgré la hausse de la population.

De manière générale, on constate une augmentation des ordures ménagères (3%), des inertes (29 %), du verre (3.4 %), des déchets verts (7.1%). Le poids des déchets par habitant s'élève à 456 kg, en diminution de 5 kg/hab. (-1.1%).

Le coût par habitant s'élève à CHF 79.10, soit une augmentation de CHF 4.90/hab. A la lumière du compte de fonctionnement 2023, « 730/Gestion des déchets », on relèvera que des charges pour un montant de CHF 459'717 (traitements, ramassages, taxes de décharges, etc.) et des revenus pour un montant de CHF 475'502 (taxes forfaitaires, taxes au sac, etc.) Ce compte est ainsi bénéficiaire (+ CHF 15'785). En conclusion, la recette totale du compte des déchets couvre le 100 % des charges liées à ces derniers. Ce qui correspond à la loi cantonale sur la gestion des déchets qui exige au moins le 70 % de couverture.

La Commune participe depuis l'année 2021 à la récolte de déchets spéciaux organisée par le SEN et qui a lieu 2 fois par année sur le parking de la gare de Domdidier.





## Cimetières

L'administration a la charge de la gestion des emplacements des sépultures. L'entretien des cimetières, au nombre de 4 (Domdidier, Dompierre, Léchelles, Chandon) incombe au service de l'édilité. Sur demande de citoyens et afin de faciliter l'accès au columbarium de Domdidier, une extension en pavés a été aménagée.



## Police, Protection civile, ORCOC, Militaire

### Mise en place des PRU (POINT DE RENCONTRE D'URGENCE)

En mai dernier, l'office de Protection civil a transmis les radios d'urgence et la formation idoine aux différents intervenants en l'occurrence, une délégation du personnel administratif. En novembre dernier une partie du matériel a également été remis par les autorités cantonales. Ces points seront complétés en 2024 afin que les différents sites puissent être activés de manières efficaces en cas de besoin.





## Protection civile

Le taux de couverture des abris de protection civile est de 78 % avec un nombre de places disponibles dans les abris qui s'élève à 4'683. Il convient également de rappeler que c'est uniquement sur décision fédérale qu'il faut « activer » de tels abris et que, le cas échéant, les places seront attribuées à la population selon les directives du canton.

## ORCOC

Sur le plan communal, la conduite des événements extraordinaires est assurée par l'organe communal de conduite (ORCOC). Les tâches de l'ORCOC couvrent, en principe, trois domaines : analyse des risques, préparation, engagement et remise en état. La Commune de Belmont-Broye fait partie de l'ORCOC Basse-Broye.

## Stand de tir

La pose des barrières de sécurité sur les chemins environnant le stand de tir de Léchelles sera terminée dans le courant 2024.

## 2. Formation et petite enfance

Responsable : Anita Moullet, Conseillère communale  
Suppléant : Marie-Claire Corminboeuf, Conseillère communale

### Ecole primaire

Outre la gestion des affaires courantes du dicastère, l'année 2023 est marquée par l'achèvement de la construction notamment du nouveau bâtiment scolaire à Dompierre et sa mise à disposition des élèves et des enseignants dès la rentrée scolaire de septembre. Ce projet a nécessité un important engagement, tant des services communaux que de la Direction des écoles. Baptisé Ecol'Air, en écho aux bâtiments scolaires de Domdidier que sont Ecolor, Ecoline et Ecolage, le nouvel établissement scolaire accueille 201 élèves répartis dans 10 classes.



## Effectif et administration

Avec 605 enfants scolarisés en 2023, les effectifs restent stables tout en enregistrant un accroissement continue depuis 2018. La répartition des élèves se fait selon ce qui suit :

- Domdidier : 324 élèves répartis dans 16 classes du niveau 1H à 8H
- Dompierre : 201 élèves répartis dans 10 classes du niveau 1H à 8H
- Léchelles : 50 élèves répartis dans 3 classes du niveau 1H à 4H

Ce qui représente un total de 575 élèves (effectif physique), pour un effectif légal de 605 enfants (dont 15 bénéficiaires de mesures pédagogiques renforcées coefficient de 300 %)

EFFECTIF DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES DE BELMONT-BROYE						
Nombre	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Elèves	556	564	578	559	584	605
Enseignants	38	39	38	38	40	48*
Secrétariat	1	1	1	1	1	1
Direction	1	1	1	1	1	1

\*sont compris enseignants-es titulaires, enseignantes spécialisées et enseignants-es d'appuis

## Activités extra-scolaires

La Commune de Belmont-Broye finance un certain nombre d'activités extra-scolaires. En 2023, les élèves de 2H, 4H et 6H ont bénéficié d'un camp vert dans le courant du printemps. Les élèves de 7 et 8H ont pu choisir entre le traditionnel camp de ski à Chandolin ou la semaine thématique qui propose un panel d'activités.

Grâce à la Bourse aux vêtements de Domdidier, tous les élèves de l'école primaire et leurs enseignants ont assisté au spectacle du Cirque de Noël à Corcelles. Un grand merci à toute l'équipe de la Bourse pour leur générosité et tout le travail qu'ils font deux fois par année pour nous offrir de super activités culturelles et ludiques.

## Conseil des parents

Composition	Nom
Président	Ding Cédric
Membre	Bazin Tomasino Estelle
Membre	Dželjadini Valentina
Membre	Formica Caroline
Membre	Marion Brigita
Membre	Piantella Sabine
Membre	Puyo Wilfrid
Membre	Szmoniewski Jérôme



Selon l'article 31 de la loi sur la scolarité obligatoire, le rôle du Conseil de parents consiste à l'échange d'informations et au débat de propositions portant sur la collaboration entre l'école et les parents ainsi que sur le bien-être des élèves et leurs conditions d'étude. Le Conseil est consulté par les autorités compétentes dans les affaires scolaires de portée générale en lien avec l'établissement et pour lesquelles le rôle ou l'avis des parents est important. Le Conseil des parents n'a pas de compétence décisionnelle.

Le Conseil des parents de Belmont-Broye est très actif pour le bien-être des enfants, nous l'en remercions. Il a notamment organisé le cortège de Carnaval et le Bal de la rentrée. Il a aussi prêté main forte à l'équipe enseignante pour d'autres activités telle que la clôture scolaire. Depuis sa création, le Conseil des parents collabore avec le Conseil des élèves, qui réunit régulièrement les délégués de chaque classe de la 5 H à la 8 H, et leur apporte son soutien si nécessaire.

## **Accueil extra-scolaire et de la petite enfance**

### **Crèche Little Green House**

La crèche Little Green House, qui a ouvert ses portes à Domdidier le 5 septembre 2022 dans le cadre d'un partenariat public-privé avec la Commune, a vu les 23 places initialement réservées par la Commune pour ses ressortissants rapidement occupées. Au point que le Conseil communal a réservé 10 places supplémentaires dans le courant de l'année 2023, qui ont toutes trouvées preneur. Le rôle de la Commune se limite aux subventionnements des places réservées et à leur gestion financière, l'organisation de la crèche et sa gestion interne sont du ressort de Little Green House. Les prestations communales, calculées dans le cadre d'une grille tarifaire, se sont élevées à CHF 275'656. Dans le cadre de la convention qui nous lie à Little Green House, cette dernière paie à la Commune une location annuelle de CHF 1'000 pour le terrain mis à disposition. Enfin, afin de ne pas prêter les parents contraints de placer leurs enfants dans d'autres crèches de la région avant l'ouverture de celle de Domdidier, le Conseil communal a décidé de maintenir les conventions établies avec ces dernières.

### **Garderies**

La garderie « Au Pays de Babar », située à Domdidier, est ouverte, mardi matin, mercredi matin, vendredi matin et groupe jeux en forêt les jeudi après-midi, pour les enfants de 2 à 4 ans domiciliés dans la commune de Belmont-Broye. La garderie « Au Pays de Babar » située à Léchelles, accueille les enfants de 2 ans à 4 ans, le lundi et mercredi matin, domiciliés dans la commune de Belmont-Broye. Ces deux structures sont rattachées à l'Association Les Papillons. En 2023, ces deux structures ont accueilli 40 enfants.



### Accueils extrascolaires

Les Accueils extrascolaires (AES) de la Commune de Belmont-Broye sont délégués aux associations suivantes, dont elle est membre :

- **L'Association Les Papillons à Léchelles avec laquelle elle a signé une convention.**  
La Commune de Belmont-Broye lui confie la gestion de toutes ses obligations en matière d'accueil de la petite enfance. L'association a accueilli 90 enfants dans ses trois structures extrascolaires (Domdidier, Dompierre et Léchelles) mais elles assurent aussi la garde de 40 enfants dans ses 2 garderies. L'association sert en moyenne entre 30 et 40 repas par jour dans chaque accueil. Les Papillons, dont les bureaux se trouvent dans l'ancienne école de Russy, emploient 11 collaboratrices ainsi qu'une apprentie.
- **L'accueil familial de jour Les P'tits Pruneaux, association privée, à but non lucratif.**  
Elle a pour mission la mise à disposition et la surveillance de structure d'accueil familial de jour pour les enfants des Communes de Belmont-Broye, Delley-Portalban, Gletterens, Saint-Aubin et Vallon.

Le Dicastère adresse ses plus vifs remerciements à tout le personnel des accueils pour leur engagement, leur passion et leur dévouement, permettant d'assurer ce service important en faveur des familles.

### 3. Affaires sociales et vie villageoise

Responsable : Marie-Claire Corminboeuf, Conseillère communale  
Suppléant : Daniel Barras, Conseiller communal

### Affaires sociales

Les communes de la Broye fribourgeoise sont membres du Réseau Santé Social de la Broye fribourgeoise (RSSBF) qui a pour mission de dispenser des prestations d'aides et de soins à domicile, ainsi que l'aide sociale, et d'exploiter les EMS de Domdidier, d'Estavayer-le-Lac et de Montagny ainsi que le foyer de jour. Le RSSBF administre également le Service social et le Service officiel des curatelles pour toute la Broye fribourgeoise.



## Fritime

La Commune de Belmont-Broye est membre de l'association FriTime depuis 2019. Afin que les communes fribourgeoises développent une politique en faveur de l'enfance et de la jeunesse, cette association de droit privé vise à promouvoir les activités sportives, artistiques et culturelles en faveur de tous les enfants et les jeunes au niveau communal. L'association gérée par le Service cantonal de l'enfance et de la jeunesse encourage et soutient les communes du canton de Fribourg à développer des activités variées, gratuites et accessibles à toutes et tous, en collaboration avec le réseau associatif communal ou régional.

En 2023, le comité FriTime a proposé un riche programme fort de 18 d'activités en partenariat avec différentes sociétés locales ainsi que d'autres organismes régionaux.

- Atelier de sensi-prévention en collaboration avec REPER Promotion de la santé et prévention
- Découverte de l'univers manga en la bibliothèque publique et scolaire Rémy Goumaz
- Loto et animation de Noël avec les résidents de l'EMS Les Fauvettes
- Taille de courges en partenariat avec les Scouts de Domdidier
- Découvre la ludothèque et la bibliothèque d'objets à Avenches
- Atelier de jeux vidéo
- Venez célébrer les 50+1 du groupe Scouts de Domdidier lors d'un rallye au Belmont.
- Jeux en extérieurs et souper avec les résidents de l'EMS Les Fauvettes
- Activités du 1<sup>er</sup> août, fabrication de lanternes et de lampions, répétition du cantique suisse
- Sortie et baignade au lac, grillades (aussi pour les végétariens) et jeux de plage en tout genre
- Visite des animaux de la ferme, à la Ferme les Biolles à Oleyres
- Course à pied dans le cadre de la 1<sup>er</sup> course pédestre Belmont'é organisée par l'Amicale villageoise de Russy
- Initiation à la lutte pour les 75 ans du club de lutte de Domdidier
- Chasse aux œufs dans le jardin des Fauvettes à Montagny-la-Ville suivi d'un goûter en compagnie des résidents de l'EMS
- Eveil à la musique en collaboration avec l'Arbogna et l'Echo du Belmont
- Carnaval à Belmont-Broye en collaboration avec le Conseil des Parents
- Festival des Lumières et patinoire à Morat

## Commission Seniors

Composition	Nom	Groupe
Présidente	Meyer Sophie	Conseillère générale MBB
Vice-présidente	Corminboeuf Marie-Claire	Conseillère communale MBB
Membre	Zillweger Marianne	Conseillère générale La Gauche plurielle
Membre	Monnereau Jennifer	Personne externe
Membre	Krebs Jean	Conseiller général UDC - Indépendants - UDF
Membre	Chassot Cindy	Personne externe

La loi cantonale sur les seniors, entrée en vigueur au 1er janvier 2017, prévoit, notamment à son article premier que : « En complément à la législation fédérale cantonale, la présente loi a pour but de veiller à l'intégration des seniors dans la société, à la reconnaissance de leurs besoins et de leurs compétences ainsi qu'au maintien de leur autonomie ». Afin de répondre à ces exigences, le Conseil communal a institué une Commission Seniors qui a mis en place un concept seniors+ selon les exigences cantonales en matière de politique des seniors.



En 2023, la Commission Seniors s'est réunie à 9 reprises afin d'organiser trois évènements en faveur des séniors :

- **La rencontre annuelle des futurs retraités** avec les différents acteurs de la Commune en date du 19 mars 2023, qui a vu la participation de 40 futurs retraités.
- **La journée des seniors** qui a eu lieu sous la forme d'une balade gourmande dans la forêt du Grand-Belmont le 1er octobre 2023, qui a vu la participation de près de 150 seniors.
- **La visite annuelle des aîné.es dès 80 ans** et plus par les autorités communales, Conseil général et Conseil communal, qui a permis au Conseillers communaux et généraux d'aller à la rencontre de 197 aîné.es de la Commune en leur apportant en début d'année un petit présent et les vœux des Autorités belmontoises.

La Commission Seniors adresse ses vifs remerciements au personnel communal, ainsi qu'aux sociétés locales qui collaborent aux projets en faveur des seniors.

## Vie villageoise, Culture, Sport, Loisirs

La Commune de Belmont-Broye apporte un soutien aux divers acteurs sportifs et culturels locaux, que ce soit au travers des subsides accordés à ses sociétés locales, des subventions à des institutions organisant des manifestations, ou la mise à disposition d'infrastructures et de services communaux.

### Commission culturelle

Composition	Nom	Fonction	Groupe
Présidente*	Corminboeuf Marie-Claire	Conseillère communale	MBB
Vice-président*	Rimaz Jean-Luc	Conseiller général	UDC-Indépendants-UDF
Membre*	Primo Catia	Personne externe	
Membre*	Guillet Aline	Conseillère générale	MBB
Membre*	Bugnon Nicolas	Conseiller général	La Gauche Plurielle
Membre*	Terrapon Kevin	Conseiller général	PLR Belmont-Broye
Membre**	Dželjadini Valentina	Conseillère générale	La Gauche Plurielle
Membre**	Dubey Marina	Conseillère générale	MBB
Membre**	Egger Sylvain	Conseiller général	MBB
Membre**	Schneuwly Vincent	Conseiller général	MBB

\* membre permanent \*\* membre renfort

En 2023, la Commission culturelle a siégé à 6 reprises. Elle a organisé 7 manifestations qui ont pour chacune d'elle remporté un joli succès : soit les salons de Modeste organisés pour la deuxième fois dans notre commune en février avec une participation d'une dizaine d'hôtes, une conférence sur les guérisseurs en avril qui a fait une salle comble, la fête multiculturelle le 4 juin à Domdidier, qui a permis à quelques 600 participants de goûter aux spécialités des résidents étrangers de notre commune ainsi que 4 spectacles dans le cadre de la programmation Aulahop, qui se sont joués pour la plupart à guichet fermé avec une fréquentation moyenne de 250 spectateurs. La Commission culturelle a ainsi reçu à la Salle Pierre Huwiler du CO de Domdidier des artistes romands tels que les humoristes Joseph Gorgoni, Yoann Provenzano et Jérémy Crausaz. A noter que pour des raisons budgétaires, la Commission culturelle, très prudente, a renoncé en 2023 au cinquième spectacle de la saison culturelle.

La Commission culturelle remercie l'ensemble des bénévoles et le personnel communal, qui contribue au succès de ces manifestations par leur aide.



### **Fête nationale**

Le 1er août 2023, nous avons eu le privilège de recevoir Monsieur le Président de la Confédération Alain Berset pour un bain de foule et une allocution officielle sur le coup de midi. Cette fête nationale, qui a revêtu ainsi une tonalité toute particulière, a accueilli sur la place du CO de Domdidier plus de 850 Belmontoises et Belmontois ainsi que de nombreuses personnes venant de l'extérieur. Le Conseil communal remercie la Société de Jeunesse de Domdidier, la Société de musique l'Arbogna, le Passeport-Vacances de Dompierre, Russy, Léchelles, ainsi que le personnel communal, qui ont contribué au succès de cette manifestation par leur aide précieuse.

### **Bibliothèque communale Rémy Goumaz**

La bibliothèque communale Rémy Goumaz est une association de droit privé notamment subventionnée par la Commune de Belmont-Broye. Elle assure entre autres des prestations pour les écoles, ainsi que pour les habitantes et habitants de notre commune. Le comité de l'association de la Bibliothèque s'est réuni à quatre reprises en 2023. Il a organisé le week-end des bibliothèques, les nuits des contes, ainsi que la rentrée littéraire en septembre. Cette manifestation a rencontré un vif succès avec la présence du célèbre romancier Marc Voltenauer et de la jeune romancière Noémie Charmoy, de Grandcour.

Dans le cadre de ses activités courantes, la bibliothèque n'a pas chômé avec 21'726 prêts. Elle a également étoffé son offre avec 724 nouvelles acquisitions de livres (657) et revues (97), venant enrichir un fonds riche de 17'955 ouvrages comprenant des romans (5'349), album jeunesse (164) essais et livres documentaires (6'326), bandes dessinées (2'943) et manga (343).

Le Conseil communal adresse ses plus vifs remerciements aux bibliothécaires et conteuses qui collaborent à la bonne gestion de la bibliothèque ainsi qu'à son comité.





## Subventions communales

En 2023, la Commune a octroyé des subventions ordinaires aux sociétés culturelles, sportives et sociales locales sur la base de critères de la directive communale des subventions allouées aux sociétés locales. Ces montants ont été fixés pour la durée de la législature, soit de 2021 à 2026. Si la subvention annuelle de base de CHF 500 est identiques pour l'ensemble des sociétés locales belmontoises, les montants versés aux sociétés diffèrent légèrement chaque année étant donné qu'ils dépendent également du nombre d'élèves pour les sociétés formatrices (école de musique, mouvement juniors), d'aides ponctuelles octroyées pour le soutien à l'organisation de manifestations (représentation théâtrale et concerts annuels), de jubilés de sociétés ou de demandes de prestations dans le cadre de réceptions communales. Les subventions ordinaires s'appliquent aux sociétés culturelles, sportives et à but social de la Commune qui favorisent, par leurs activités, la participation active de leurs membres. Elles se sont montées à CHF 41'346 pour les sociétés culturelles et à but social et à CHF 38'670 pour les sociétés sportives.

Nous relevons avec gratitude que les dîners des aînés ont été organisés à Léchelles, Dompierre et Domdidier, par la société de Jeunesse, par le groupement des Dames de Dompierre-Russy et par la Section des Samaritains de Belmont-Broye. Les organisateurs bénéficient du soutien financier de la Commune à hauteur de CHF 50 pour tous convives âgés de 70 ans et plus.

De plus, la Commune apporte un soutien particulier aux sociétés faitières de la Commune que sont l'Union des sociétés locales de Domdidier (USL), la Société de Développement de Dompierre-Russy (SDDR) et Ensemble de Léchelles-Chandon en fonction des prestations délivrées à la population par ces dernières sous forme de manifestations publiques ou de diverses autres prestations qu'elles organisent. Ainsi l'USL reçoit une subvention annuelle de CHF 500 dans le cadre de sa mission de coordination des sociétés locales de Domdidier, la SDDR se voit octroyer un soutien de CHF 4'250, qui comprend une aide à l'organisation des manifestations qu'elle met en place dans les villages de Dompierre et Russy (marché printanier villageoise, récolte des sapins de Noël, etc.) et au passeport-vacances, Ensemble une subvention de CHF 3'000 pour les Jeud'Activ.

Enfin, la Commune apporte son soutien au marché mensuel de Domdidier par la mise à disposition du préau de l'école primaire et la gratuité de l'électricité et de l'eau dont ont besoin les exposants.



## 4. Eau

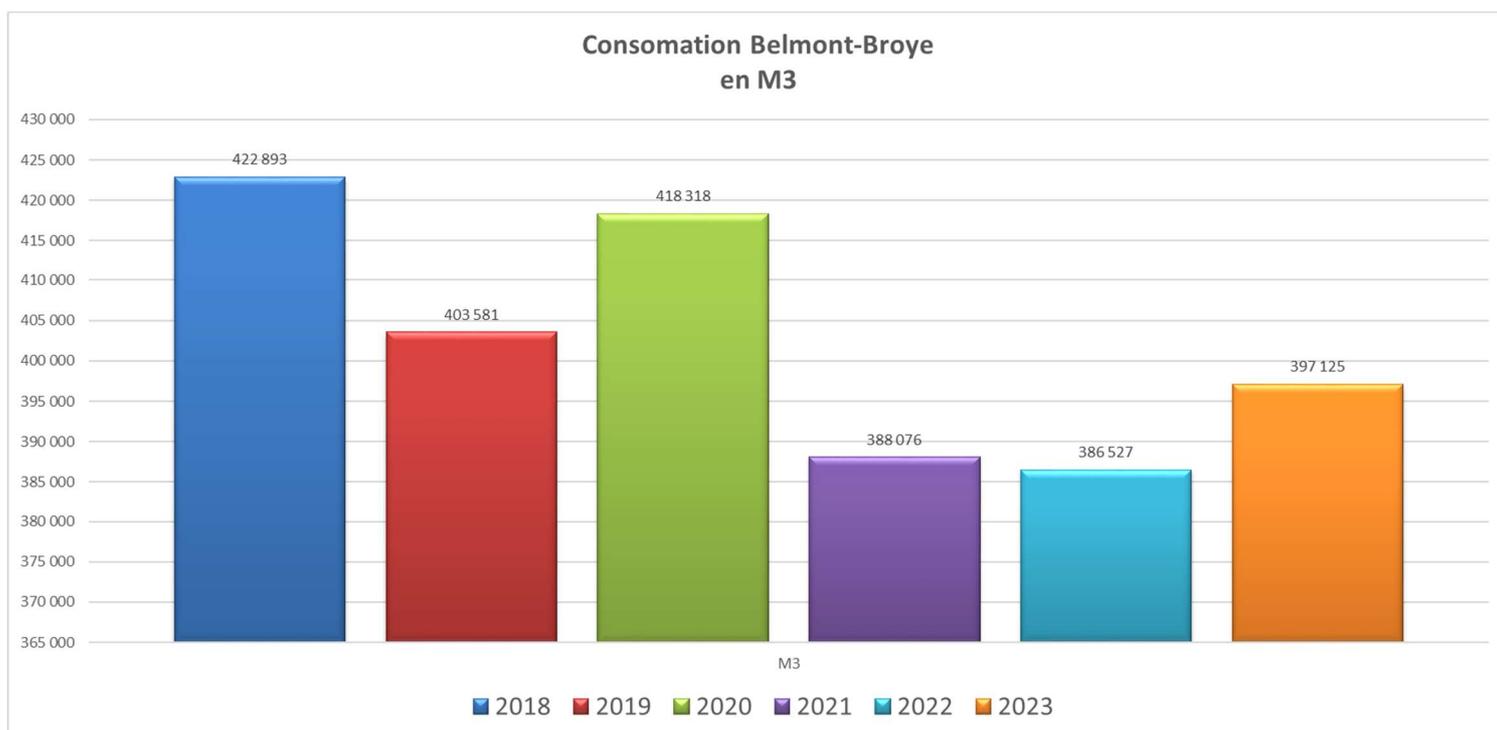
Responsable : Olivier Pochon, Conseiller communal  
Suppléant : Lia Rosso, Conseillère communale

### Eau potable

La Commune de Belmont-Broye est alimentée par plusieurs sources ainsi que par un raccordement auprès de l'Association intercommunale pour l'alimentation en eau des communes vaudoises et fribourgeoises de la Broye et du Vully (ABV).

VOLUME D'EAU PRELEVE (en m3)					
Captages	2019	2020	2021	2022	2023
Communaux	215'904	166'576	186'093	166'200	138'794
ABV	151'272	198'925	163'840	169'044	199'852
Corcelles	36'405	52'817	38'143	51'283	58'479
<b>Total</b>	<b>403'581</b>	<b>418'318</b>	<b>388'076</b>	<b>386'527</b>	<b>397'125</b>

Au total, les volumes prélevés en 2023 ont augmenté de 2.75 % par rapport à 2022 alors que les sources du Belmont-Broye ont fourni 16.5 % de moins qu'en 2022.





## Epuration

La station d'épuration des eaux (STEP) de Domdidier traite les eaux usées de notre commune ainsi que de celles de Saint-Aubin et du village d'Oleyres. La Commune de Belmont-Broye a la charge de sa gestion technique et administrative. Le projet de création d'une STEP régionale pour les communes de la Basse-Broye se poursuit et permettra à terme de remplacer la STEP de Domdidier.

En 2023, la STEP de Domdidier a traité 978'535 m<sup>3</sup> d'eaux usées soit 12% de plus qu'en 2022. Il est difficile de comparer ce chiffre avec les années précédant 2022, car lors des travaux de rénovations de la STEP en 2022, le débitmètre permettant de calculer ces volumes a été réétalonné et ajusté.

## Infrastructures

### Réseau de canalisations des eaux claires (EC) et usées (EU)

Le réseau de canalisations des eaux claires et usées mesure environ 138 km. Chaque année, il est procédé au curage (nettoyage) d'un cinquième et à l'inspection d'un dixième au moyen d'une caméra. Les quelques 1'900 grilles de routes doivent être régulièrement curées.

### STEP

Nos installations (STEP et Bassin d'eau pluvial) ont été équipés de systèmes antichute pour la sécurité des collaborateurs lors des entretiens et réparations. Le pompage Nord de Dompierre a quant à lui été automatisé pour optimiser et améliorer sa gestion.



## 5. Bâtiments et patrimoine communal

Responsable : Daniel Barras, Conseiller communal  
Suppléant : Anita Moullet, Conseillère communale

2023 est à marquer d'une pierre blanche avec l'achèvement de la construction de la nouvelle école primaire de Dompierre. Les clés du nouvel établissement scolaire ont été remises officiellement à la Direction des écoles le 23 juin avec l'inauguration officielle du bâtiment en présence de Mme la Conseillère d'Etat Sylvie Bonvin-Sansonens, en charge de la Direction de la formation et des affaires culturelles.

Débutés en 2021, les travaux se sont achevés dans le délai imparti par le Conseil communal. Près de 1'500 m<sup>3</sup> de bois provenant des forêts communales du Grand-Belmont ainsi que de la région composent l'ossature et la charpente de l'édifice dont un épicéa vieux de plus de 130 ans et haut de 40 mètres.

### Parc immobilier

Le parc immobilier de la Commune comporte une vingtaine de bâtiments qui se répartissent de la manière suivante :

- 1 bâtiment administratif à Domdidier
- 6 écoles dont 3 à Domdidier, 2 à Dompierre et 1 à Léchelles
- 3 salles polyvalentes dont 1 à Domdidier, 1 à Dompierre et 1 à Léchelles
- 4 immeubles locatifs, dont 1 à Domdidier, 1 à Dompierre, 1 à Léchelles et 1 à Russy
- 4 locaux de défense incendie dont 1 caserne à Domdidier, 1 local de matériel à Dompierre, à Léchelles et à Russy
- 4 abris de protection civile
- 1 dépôt de voirie à Domdidier
- 1 chapelle à Russy
- 5 WC publics, 2 à Domdidier, 1 à Dompierre, 1 à Léchelles et 1 à Russy



### **Conciergerie et entretien des bâtiments**

Le Service des bâtiments intervient pour les petites réparations et maintenances courantes, ainsi que le suivi des travaux mandatés auprès des diverses entreprises de la région. Il s'occupe également de l'intendance des salles communales lors de locations, de la conciergerie des bâtiments communaux et des états des lieux des appartements en location.

En plus de l'entretien courant réalisé pendant l'année, des travaux plus spécifiques ont été réalisés dans les bâtiments de la Commune, à savoir :

- Salle des sports de Domdidier : installation d'une nouvelle sonorisation
- Salle polyvalente de Dompierre : réfection de la sous-couverture et réfection partielle de la toiture
- Ecole primaire à Léchelles : remplacement des fenêtres.

### **Travaux effectués en 2023**

En plus des travaux d'entretien courant réalisés pendant l'année, des travaux plus spécifiques ont été réalisés dans les bâtiments de la commune, à savoir :

- Plantation de haies et d'arbres fruitiers sur les terres communales
- Nouveau Wifi dans toutes les écoles de la commune

### **Etudes en cours**

- Etude pour des mesures d'économies d'énergie de la salle triple de Domdidier
- Etude pour la pose de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux

### **Locations**

En 2023, les 3 salles polyvalentes communales ont été louées pour plus de 230 manifestations. Les locations se répartissent comme suit :

- 36 pour des séances organisées par la Commune
- 94 manifestations organisées par des sociétés locales
- 62 manifestations organisées par des sociétés et associations diverses
- 46 manifestations organisées par des privés et entreprises



## Patrimoine communal

### Terres communales

La surface des diverses parcelles louées en 2023 à 35 exploitants représente environ 9'600 ares. Ils se répartissent de la manière suivante :

- Domdidier : 2'350 ares
- Dompierre : 4'050 ares
- Léchelles : 1'350 ares
- Russy : 1'850 ares

### Forêts communales

La surface forestière communale représente 63 hectares, répartis principalement dans le Grand-Belmont.

La gestion des forêts communales est assurée par le Groupement forestier Broye-Vully (GFBV), qui regroupe les communes d'Avenches, Chevroux, Corcelles-près-Payerne, Cudrefin, Delley-Portalban, Faoug, Gletterens, Grandcour, Montagny, Payerne, Trey, Saint-Aubin, Vallon et Vully-les-Lacs ainsi que les cantons de Vaud et Fribourg.

### Promotion de la biodiversité et plantations

Dans le cadre d'une action commune avec le Réseau écologique de Belmont-Broye, la Commune a apporté son soutien à la plantation à Domdidier de 1'400 arbustes de 11 essences différentes qui formeront 3 haies. D'un coût de CHF 12'000, elle est financée par les membres de l'Association mais aussi par la Commune de Belmont-Broye.





## 6. Constructions et projets communaux

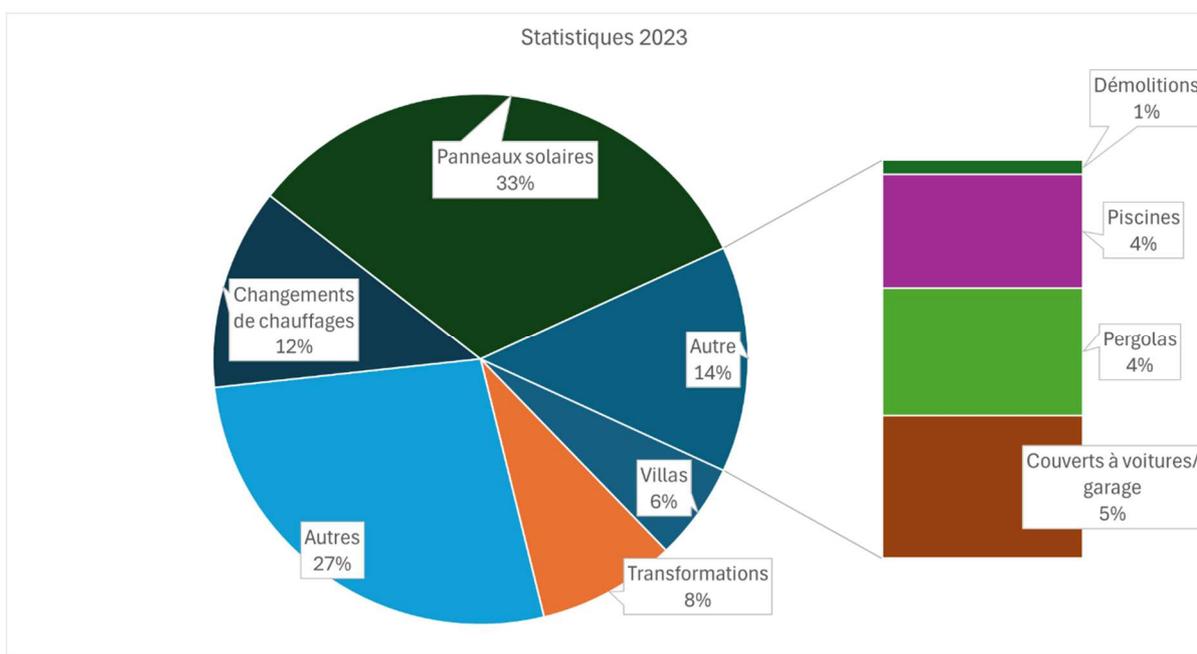
Responsable : Sébastien Formica, Vice-Syndic  
Suppléant : Pascal Joye, Conseiller communal

### Constructions

Dans le cadre de la police des constructions, le bureau technique a renforcé ses contrôles des constructions et chantiers en cours afin d'assurer au mieux un traitement équitable au sein de notre Commune. La Commune a également œuvré à la simplification de la directive cantonale concernant l'installation des panneaux photovoltaïques.

#### Permis de construire

Durant l'année 2023, plus de 200 dossiers de construction (demandes préalables, ordinaires et simplifiées) ont été traités par le bureau technique qui examine et vérifie si le projet présenté respecte les règlements communaux et cantonaux en matière d'aménagement et de construction. Il donne les renseignements et informations nécessaires à l'élaboration des demandes de permis qui sont désormais déposées de manière électronique via l'application FRIAC.



#### Routes communales et éclairage public

Le bureau technique élabore également les ouvrages routiers prévus sur son territoire avec la collaboration de différents bureaux d'ingénieurs régionaux. Un lien étroit et essentiel avec le Service des ponts et chaussées à Fribourg est également important et essentiel, tant pour les routes communales que cantonales, les procédures étant complexes et sujettes à énormément de contraintes.



### Cadastre souterrain

La réalisation, le contrôle et le renouvellement des installations publiques nécessaires à l'évacuation des eaux et à la distribution d'eau potable font partie des tâches du bureau technique. Une mise à jour régulière du cadastre souterrain permet une meilleure gestion des ouvrages enterrés de la commune et de répondre efficacement aux demandes de raccordement des nouvelles constructions privées.

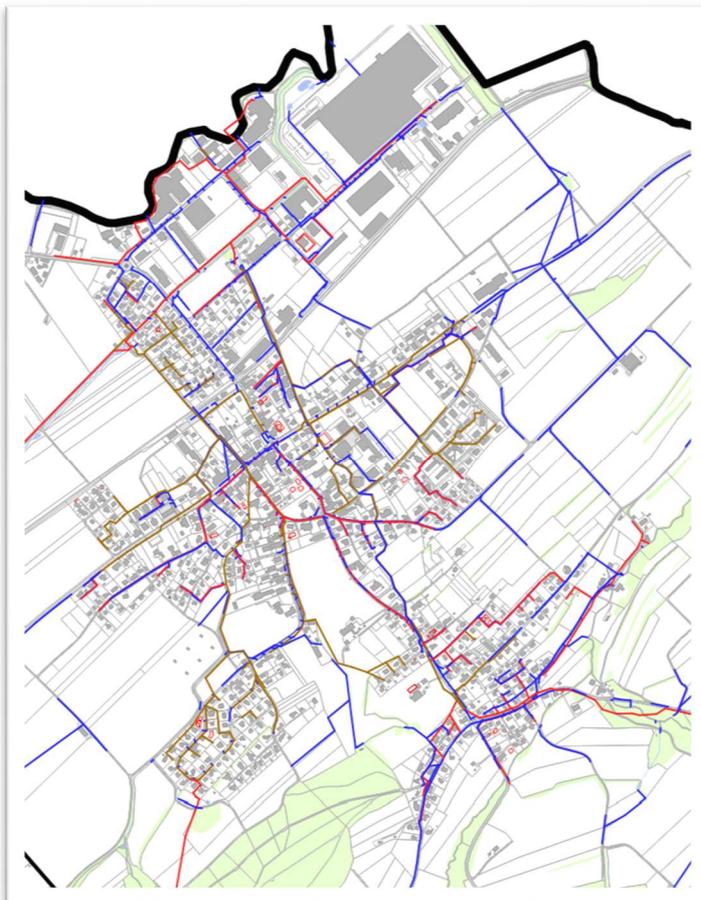
En 2023, plus de 100 demandes ont été faites au bureau technique concernant ses infrastructures souterraines.

Lors d'une mise à l'enquête d'un nouveau bâtiment, le point de raccordement à l'eau potable et à l'épuration est validé par le bureau technique. A la fin des travaux, la conformité des raccordements au réseau communal est contrôlée et validée par un relevé sur place. Ensuite ces informations sont reportées d'une manière schématisée sur les plans communaux, ceci représente environ 50 relevés par année.

La commune doit encore assainir en système séparatif une partie du village de Dompierre et de Domdidier, il reste encore un peu plus de 14 km de collecteur unitaire dans ces 2 villages. Pour réaliser un projet de mise en séparatif correct, nous devons connaître les raccordements de chaque bâtiment. Pour réduire les coûts des bureaux d'ingénieurs, c'est le bureau technique qui effectue ces relevés et redessine les informations utiles à l'établissement des projets. Les relevés sont faits en présence des propriétaires.

Le nombre de ces relevés sont directement liés aux projets communaux, il varie entre 30 et 90 par année.

Le réseau d'épuration communal dessiné sur les plans est d'environ 154 km à ce jour.





## Projets communaux

Le bureau technique a également la charge de la coordination et du suivi des chantiers et de l'ensemble des infrastructures communales.

L'année 2023 est une année placée sous le signe de la réalisation de nombreux projets communaux marquant la fin d'important chantiers pour la Commune.

### Aménagements d'Ecol'air

#### Place multi sports

Elle sera composée

- Une surface au sol en tartan avec marquage.
- 2 buts et 2 paniers de basket.
- Mise en place d'une clôture de 4.00 m autour de cette place avec portail



#### Place de jeux

Elle sera composée

- Une surface au sol en tartan
- 1 ensemble de jeux (3 tours, tobogan, escalade etc.)
- 1 balançoire double
- 1 balançoire à bascule
- 2 éléments à ressort



### **Eclairages publics**

Fourniture et mise en place de nouveaux éclairages publics en LED.

- 14 mâts de 4.50 m
- 4 mâts de 5.50 m

### **Travaux de génie civil**

- Fouilles pour raccordements (eau et électricité)
- Réalisation des accès, places, cour d'école et zone pompiers
- Mise en place des terres

### **Equipements extérieurs**

- Fontaines à eau
- Bancs – tables
- Abri vélos
- Poubelles
- Gradins cour d'école

### **Plantations – arbres – ensemencements - dallage**

- Arbres et plantations
- Clôtures
- Ensemencements



## **Parking Vy-d'Avenches à Domdidier avec 56 places de stationnement et encore en termes de pavage et arborisation**

### **Travaux de génie civil**

- Terrassement et mise en place des terres et de grave de fondation
- Réalisation de collecteurs d'eaux claires avec rétention
- Fouilles pour alimentation électrique « recharge véhicules et éclairage public »
- Fourniture et mise en place d'éclairages publics
- Mise en place de pavés filtrants sur les zones de stationnement
- Mise en place de revêtements bitumineux sur les accès
- Mise en place de bordures en granit
- Mise en place de 2 abris à vélos sur la place de rencontre y compris fondations
- Aménagements extérieurs autour de la crèche

### **Travaux paysagers**

- Plantations d'arbres
- Mise en place de barrières basses en bois
- Rétablissement des clôtures métalliques
- Mise en place de mottes végétalisées « prairie » dans les îlots
- Mise en place dans les talus de plantes couvrantes et ensemencement





### Parking à l'Impasse Pré-de-la Cour à Domdidier

- Terrassement et démolition de la place existante
- Réalisation d'une nouvelle fondation en grave
- Fouilles pour les évacuations des eaux claires et eaux usées
- Fouilles pour une conduite d'eau potable et de défense incendie
- Fourniture et mise en place de bordures en granit
- Fourniture et mise en place de pavés filtrants sur les zones de stationnement
- Mise en place d'un revêtement bitumineux sur la chaussée et sur le nouveau accès piétons
- Plantation d'arbres et d'arbustes et ensemencement
- Mise en place de signalisation et d'une barrière





### Aménagement du préau du CO à Domdidier

- Terrassement et démolition de la place existante
- Fouilles pour les alimentations électriques
- Fourniture et mise en place d'éclairages publics y compris raccordements autour de la place.
- Changement des éclairages publics sur le parking du CO et du home y compris raccordements.
- Réalisation de murets en béton pour délimiter les zones de plantation.
- Fourniture et mise en place de voiles d'ombrage avec portiques y compris réalisation de grandes fondations en béton
- Mise en place de pavés filtrants sur les zones de passage et de rencontre
- Mise en place de revêtements bitumineux sur la place
- Plantation d'arbres et d'arbustes.
- Ensemencement
- Mise en place de clôture
- Etablissement d'un nouveau verbal de division de parcelles
- Fourniture et mise en place d'un marquage, de signalisations et de barrières





### Place de jeux et préau de l'école Ecoline, à Domdidier

- Terrassement et démolition de la place de jeux existante
- Réalisation d'une nouvelle fondation en grave
- Fourniture et mise en place de nouveaux éléments de jeux
- Fourniture et mise en place d'une surface au sol en tartan
- Adaptation de la zone végétalisée
- Fourniture et mise en place d'arbres, d'arbustes et ensemencement
- Réalisation d'un accès aux bancs en revêtement bitumineux



### Nouvelle place de jeux et place multisports, à Domdidier

- Terrassement et démolition de la place de jeux existante
- Réalisation d'une nouvelle fondation en grave
- Fourniture et mise en place de nouveaux éléments de jeux
- Fourniture et mise en place d'une surface au sol en tartan
- Adaptation de la zone végétalisée
- Fourniture et mise en place d'arbres, d'arbustes et ensemencement
- Réalisation d'un accès aux bancs en revêtement bitumineux
- Fourniture et mise en place de filet de 4.00 m de haut autour de la place y compris la mise en place d'un portail
- Fourniture et mise en place de bancs





### Aménagement de la route de la Ritta, à Dompierre

- Démolition de la route existante
- Mise en séparatif des collecteurs et mise en place d'une nouvelle conduite d'eau potable et de défense incendie
- Réalisation de nouveaux regards et de grilles de route pour récupérer les eaux de surface
- Réalisation d'une nouvelle fondation en grave
- Réalisation d'un trottoir franchissable avec bordures et pavés de ligne
- Mise en place de nouveaux luminaires publics le long de la route
- Mise en place de nouveaux revêtements bitumineux
- Réalisation de marquage et mise en place de nouvelles signalisations
- Adaptation des accès privés à la nouvelle route





## Agrandissement du parking « Au bas des Moulins » à Dompierre

- Terrassement et mise en place d'une nouvelle fondation en grave
- Mise en place d'une bordure en granit autour de la place
- Mise en place d'une glissière de sécurité côté voie de chemins de fer (ordonnée par les CFF)
- Mise en place des terres et ensemencement



## Remplacement de la conduite d'eau potable et de défense incendie à Léchelles

- Changement de la conduite d'eau par « Kraking » sur 90 % de la longueur totale
- Changement de la conduite d'eau avec fouilles ouvertes sur 10 % de la longueur totale
- Remise en état des aménagements paysagers





2023	Situation	Descriptif des travaux
2019 - 2023	Léchelles - Chandon	Remaniement parcellaire agricole étapes 2 et 3 et forestier
2020 - 2023	Sur la Rochetta, Dompierre	Nouvelle école primaire y.c. aménagements extérieurs
2022 - 2023	Cycle d'Orientation – Salle des sports, Domdidier	Aménagement de la place et cour d'école du CO
2022 - 2023	Route de la Ritta, Dompierre	Aménagement de la route, y.c. collecteurs et conduite d'eau et de défense incendie
2023	Vy-d'Avenches, Domdidier	Réalisation d'un parking de 56 places de stationnement
2023	Pré-de-la Cour, Domdidier	Nouvelle aménagement du parking
2023	Centre village, Domdidier	Changement de la place de jeux. Réalisation d'une place multisports, WC publics
2023	Ecoline, Domdidier	Changement de la place de jeux et réalisation d'un préau
2023	Salle polyvalente, Dompierre	Isolation, amélioration et changement de la sous-couverture. Réfection partielle de la toiture sur le bas
2023	Immeuble « Le Saugy », Domdidier	Réfection de la toiture
2023	Salle polyvalente, Dompierre	Changement de chauffage
2023	Salle polyvalente, Dompierre	Réparation du toit
2023	Au Bas des Moulins, Dompierre	Agrandissement du parking (Domboule – FC)
2023	Ruisseau de l'Hôpital, Domdidier	Curage
2023	Route Fribourg – Payerne Léchelles	Changement de la conduite d'eau



## Etudes en cours en 2023

### Domdidier

- Aménagement de la route cantonale du Grand-Rhain, et mise en séparatif des collecteurs y compris changement de la conduite d'eau et de défense incendie
- Aménagement de la route cantonale Vy-d'Avenches, et mise en séparatif des collecteurs y compris changement de la conduite d'eau et de défense incendie
- Aménagement de la rue Centrale, et mise en séparatif des collecteurs y compris changement de la conduite d'eau et de défense incendie
- Aménagement de la route de Saint-Aubin et mise en séparatif des collecteurs y compris changement de la conduite d'eau et de défense incendie
- Aménagement de la route des Genevreys et mise en séparatif des collecteurs sur la 2<sup>ème</sup> étape y compris changement de la conduite d'eau et de défense incendie
- Changement de l'aqueduc transitant sous la voie CFF et le parking de la gare, à Domdidier
- Réalisation d'un collecteur EU le long du ruisseau Epena et mise en séparatif du lotissement « Sous Gare »
- Mise en séparatif des lotissements « Le Pâquier – Pré-Perretta »

### Dompierre

- Curage du ruisseau de l'Hôpital
- Changement d'affectation des collecteurs entre la route de Russy et Vers le Ru et mise en séparatif collecteurs et conduite d'eau sur la route du Bastillon
- Aménagement de la route de Russy
- Aménagement des routes Bord-Dessous, Le Bastillon, Vers l'Eglise et Les Moulins y compris mise en séparatif des collecteurs et changement de la conduite d'eau et de défense incendie
- Aménagement de la route Vers-le-Ru y compris mise en séparatif des collecteurs et conduite pour source

### Léchelles

- Aménagement de la route cantonale « Fribourg – Payerne »
- Aménagement des routes « Russy, Corcelles et gare » y compris mise en séparatif des collecteurs et nouvelle conduite d'eau et de défense incendie
- Nouveau canal sous la route de Chandon pour le ruisseau y compris mise à ciel ouvert du ruisseau avec passage à bétail et piétons. Mise en séparatif des collecteurs sous la route



## Récapitulatif des travaux entrepris depuis 2021

2021	Situation	Descriptif des travaux
2021	Route des Caudrettes, Domdidier	Prolongement collecteurs EU /EC communaux (Marion – Bürgisser)
2021	Routes du Bastillon – Eglise, Dompierre	Changement éclairage public en LED y.c. candélabres
2021	Route de la Belle Adze, Léchelles	Changement 5 éclairages en LED
2018 - 2021	Place de sports, Léchelles	Réfection du terrain de football et changement des éclairages en LED
2020 - 2021	Route Coppet – Genevrens, Domdidier	Mise en séparatif collecteurs EU/EC – nouvelle conduite d'eau potable et de défense incendie (étape 2)
2020 - 2021	Route de Russy, Dompierre	Mise en séparatif – conduite d'eau et de défense incendie étape 2
2020 - 2021	Station d'épuration, Domdidier	Traitement biologique de la STEP

2022	Situation	Descriptif des travaux
2022	Route de Saint-Aubin (champ Jordan), Domdidier	Déplacement de la conduite de l'ABV et drainage
2022	Centre village, Domdidier	Réalisation d'une crèche
2022	Route cantonale de Domdidier	Signalisation et marquage passage piétons écoles
2022	Salle polyvalente, Dompierre	Remplacement du chauffage avec cloisons - toiture
2022	Stand de tirs 300 m, Léchelles	Mise en place de pièges à balles – mur et radier
2022	Divers secteurs	Signalisations interdiction poids lourds – et limitations de vitesse
2022	Place-des-Sports, Léchelles	Assainissement du parking
2022	Lotissement de la Belle Adze, Léchelles	Changement 17 éclairages en LED
2022	Village, Russy	Changement des éclairages publics en LED
2021 - 2022	Route de la Place-des-Sports, Léchelles	Aménagement de la route – mise en séparatif des collecteurs EU/EC – nouvelle conduite d'eau potable et de défense incendie



## 7. Aménagement du territoire et environnement

Responsable : Pascal Joye, Conseiller communal  
Suppléant : Sébastien Formica, Vice-Syndic

### Aménagement du territoire

#### PAL Domdidier

En date du 21 avril 2023, la mise à l'enquête des modifications complémentaires du PAL (étape 2) a été publiée. Le PAL englobe également le PAD des Genevreys qui a subi quelques ajustements au niveau de son périmètre. Le dossier est en cours.

#### PAL Léchelles

Le PAL est partiellement approuvé, les zones « Malforin » et « Ex-City-carbueroil » doivent encore être validées.

#### Zone spéciale

La zone en question fait actuellement l'objet d'une procédure de modification partielle du PAL (mise en zone spéciale pour un projet de centre de tri et valorisation des déchets). La mise à l'enquête publique du dossier est prévue en 2024.

#### PAD La Ritta, Dompierre

Le dossier a été transmis à la DIME avec les oppositions en décembre.

#### Commission d'aménagement

Composition	Nom	Fonction	- Groupe
Président	Joye Pascal	Conseiller communal	PLR Belmont-Broye
Vice-président	Fischer Olivier	Vice-président	MBB
Membre	Barbey Magaly	Conseillère général	Le Centre Belmont-Broye
Membre	Barbey Pierre-Yves	Conseiller général	UDC-Indépendants-UDF
Membre	Clerc Thomas	Conseiller général	La Gauche Plurielle
Membre	Formica Sébastien	Conseiller communal	La Gauche Plurielle
Membre	Murith Lionel	Conseiller général	PLR Belmont-Broye

L'article 36 de la loi sur l'aménagement du territoire et des constructions prévoit qu'une Commission d'aménagement d'au moins cinq membres est nommée, dont la majorité est désignée par le Conseil général. Le Conseil communal est représenté par deux membres. La Commission examine les projets d'aménagements du territoire et urbanistiques, en particulier le PAL ainsi que les PAD, et émet un préavis à l'attention du Conseil

Le Commission d'aménagement s'est réuni à 4 reprises durant l'année 2023 afin de traiter les dossiers précédemment cités.



### Endiguement et cours d'eau

La Commune a reçu l'autorisation de procéder à des travaux de revalorisation du ruisseau de l'Hôpital, dans le secteur de Domdidier après 8 mois de tractations avec les autorités cantonales compétentes en la matière. Les travaux sur le secteur de Domdidier sont terminés.

### Commission de l'énergie

Composition	Nom	Fonction	Groupe
Présidente	Thalmann Kohli Désirée	Conseillère générale	La Gauche plurielle
Vice-président	Chardonnens Matthieu	Vice-président	Le Centre Belmont-Broye
Membre	Barras Daniel	Conseiller communal	PLR Belmont-Broye
Membre	Ducry Iwana	Conseillère générale	MBB
Membre	Jolliet Maurice	Conseiller général	PLR Belmont-Broye
Membre	Pugin Daniel	Conseiller général	UDC-Indépendants-UDF
Membre	Joye Pascal	Conseiller communal	PLR Belmont-Broye

La Commission d'énergie a siégé à 3 reprises durant l'année 2023. Parmi les principales actions qu'elle a entreprises, notons :

- Encouragement pour la mise en œuvre d'installations photovoltaïques, conjointement avec la Commune de St-Aubin
- Analyse et amélioration énergétique des bâtiments communaux
- Labélisation Cité de l'Energie, à renouveler en 2024
- Etude de la mise en place des panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux

### Encouragement pour la mise en œuvre d'installations photovoltaïques

Le projet est maintenant complètement terminé. Cette démarche étant une première pour nos communes, il n'y avait pas d'objectif quantitatif sur le nombre d'installation à effectuer. Toutefois, cette démarche a permis à 29 propriétaires de se joindre au projet. Sur ces propriétaires, à ce jour, 18 dossiers d'annonce pour les installations solaires ont été déposés dans nos Communes. Les coûts nets à charge de la Commune se sont montés à près de CHF 13'000.



## 8. Finances

Responsable : Fabrice Currat, Conseiller communal

Suppléant : Albert Pauchard, Syndic

Tout comme lors des derniers exercices, il ressort des comptes 2023 un léger résultat positif de l'ordre de CHF 107'818. Pour rappel, le budget prévoyait un excédent de charges de plus de CHF 586'720. Le bénéfice réalisé en 2023, proche finalement de l'équilibre, est bien moindre par rapport aux années précédentes montrant les difficultés croissantes de boucler les budgets face à l'augmentation des prestations et des charges dites liées.

Le Conseil communal reste attentif à l'évolution des exercices comptables : à court terme, il n'a pas l'intention de modifier le taux d'imposition. Si les futurs comptes venaient à être déficitaires, celui-ci pourrait être revu.

Il faut saluer à nouveau la maîtrise des charges en comparaison du budget. Cette année, c'est au niveau des impôts des personnes morales qu'une « bonne surprise » permet un revenu supplémentaire de CHF 450'000.-, correspondant à des impôts d'années précédentes. Ceci est dû notamment au décalage dans les taxations des personnes morales et à la transition de MCH1 à MCH2.

Cependant, les impôts sur les prestations en capital sont inférieurs de près de CHF 190'000 à la suite d'une décision prise par le Grand conseil fribourgeois en 2022 et qui se répercute donc sur les comptes des communes fribourgeoises. De plus, pour donner suite à la vente à un prix préférentiel au Réseau Santé Social de la Broye Fribourgeoise de parcelles communales pour y construire le futur Home, la perte comptable de cette transaction sera répartie sur 5 années et correspond à une charge annuelle de CHF 150'000 qui apparaît pour la première fois dans les comptes 2023.

### Commission financière

Composition	Nom	Fonction	Groupe
Président	Corminboeuf Ludovic	Conseiller général	Le Centre Belmont-Broye
Vice-Président	Schneuwly Vincent	Conseiller général	UDC-Indépendants-UDF
Secrétaire	Fleury Johnny	Conseiller général	La Gauche Plurielle
Membre	Francey Eric	Conseiller général	MBB
Membre jusqu'au 11.12.2023	Pauchard Eric	Conseiller général	PLR Belmont-Broye
Membre dès le 11.12.2023	Brasey Eric	Conseiller général	PLR Belmont-Broye

L'article 70 de la loi sur les finances communales prévoit que la Commission financière se compose d'au moins cinq membres. Ils sont élus par le Conseil général pour la législature parmi les membres du Conseil général. Les attributions de cette Commission sont définies par la loi (art. 97 LCo) et consistent principalement à examiner le budget et les comptes de la Commune, ainsi que les propositions de dépenses (art. 89 al. 2 LCo) et de modification du taux des impôts. Sur tous ces objets ainsi que sur le plan financier et ses mises à jour, elle fait rapport au Conseil général et lui donne son préavis sous l'angle de l'engagement financier.



Le Commission financière s'est réuni à 14 reprises durant l'année 2023 afin de traiter les objets suivants :

- Comptes 2022
- Aspects financiers liés à l'adoption des statuts de l'Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la région Basse-Broye / Vully EBBV
- Vente des parcelles RF 5854 et 76 au Réseau Santé Social de la Broye fribourgeoise (RSSBF) pour la construction du nouvel EMS à Domdidier
- Crédits supplémentaires 2022
- Budget 2024





Fête multiculturelle



Inauguration nouvelle école à Dompierre



Fontaines Pascales



Dîner des aînés



Les nonagénaires honorés par la Commune, (derrière de g.à dr.) Charly Waser, Marie Vonlanthen, Thérèse Ballaman et Yvonne Audergon, (devant de g.à dr.) Eliane Charmey, Francis Pucing et Madeleine Audergon.



La doyenne de la Commune, Feu Madame Yvonne Besson



Carnaval des écoles

**Manifestations  
communales**

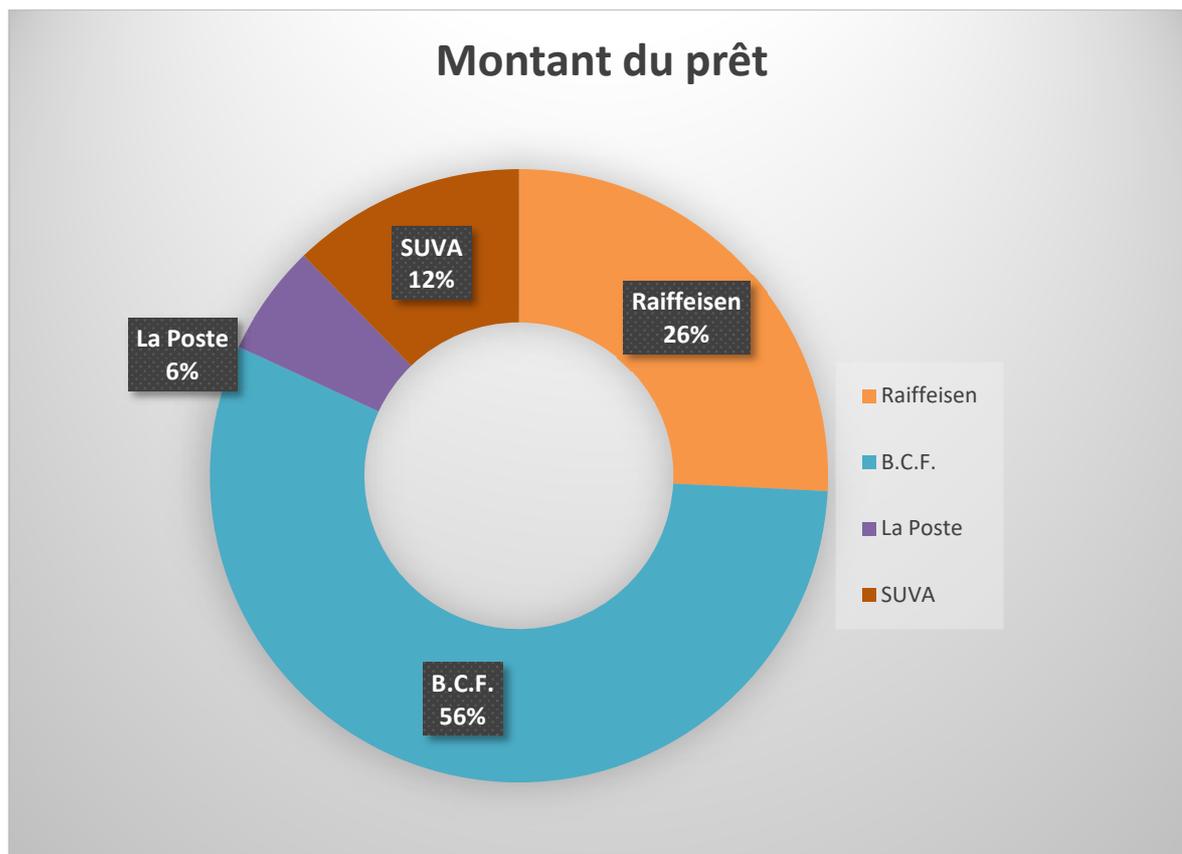


## D. ETATS FINANCIERS

### Etat de la situation financière

Engagements financiers à long terme (au 31.12.2023)

Créanciers	Montant du prêt	Intérêts
Raiffeisen	7 366 000.00	95 416.00
B.C.F.	16 022 000.00	128 825.00
La Poste	1 664 000.00	13 068.00
SUVA	3 500 000.00	73 628.00
<b>Total</b>	<b>28 552 000.00</b>	<b>310 937.00</b>





## Etat du résultat global (pertes et profits)

### Résultat global exercice 2023

	Comptes 2023	Budget 2023	Comptes 2022
	<i>en milliers de francs</i>		
Charges d'exploitation	24 428.3	23 843.8	21 967.8
Produits d'exploitation	24 533.4	23 189.4	22 069.5
<b>Résultats provenant des activités d'exploitation</b>	<b>105.1</b>	<b>-654.4</b>	<b>101.8</b>
Charges financières	679.9	410.0	319.1
Revenus financiers	553.7	477.7	492.5
<b>Résultats provenant des financements</b>	<b>-126.2</b>	<b>67.7</b>	<b>173.4</b>
<b>Résultats opérationnels</b>	<b>-21.1</b>	<b>-586.7</b>	<b>275.2</b>
Charges extraordinaires	0.0	0.0	0.0
Produits extraordinaires	128.9	0.0	128.9
<b>Résultats extraordinaires</b>	<b>128.9</b>	<b>0.0</b>	<b>128.9</b>
<b>Résultat publié (bénéfice)</b>	<b>107.8</b>	<b>-586.7</b>	<b>404.1</b>



## Investissements

Etats des investissements au 31.12.2023	Comptes	< Ecart >		Budget	Comptes
	2023	Fr.	%	2023	2022
<b>1 ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLICS, DÉFENSE</b>					
Charges	-	-	-	-	106 105
Revenus	-	-	-	-	33 144
Solde	-	-	-	-	-72 961
<b>2 FORMATION</b>					
Charges	4 227 459	473 259	12.6%	3 754 200	3 515 232
Revenus	643 624	-126 376	-16.4%	770 000	310 725
Solde	-3 583 836	-599 636		-2 984 200	-3 204 507
<b>3 CULTURE, SPORT ET LOISIRS</b>					
Charges	69 542	-10 458	-13.1%	80 000	250 814
Revenus	-	-	-	-	-
Solde	-69 542	10 458		-80 000	-250 814
<b>6 TRAFIC ET TÉLÉCOMMUNICATIONS</b>					
Charges	1 085 833	-2 047 167	-65.3%	3 133 000	961 106
Revenus	-	-	-	-	-
Solde	-1 085 833	2 047 167		-3 133 000	-961 106
<b>7 PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE</b>					
Charges	811 246	-3 424 754	-80.8%	4 236 000	837 585
Revenus	636 010	256 010	67.4%	380 000	879 099
Solde	-175 236	3 680 764		-3 856 000	41 514
<b>8 ECONOMIE PUBLIQUE</b>					
Charges	-	-187 000	-100.0%	187 000	33 448
Revenus	-	-	-	-	-
Solde	-	187 000		-187 000	-33 448
<b>9 FINANCES ET IMPÔTS</b>					
Charges	-	-234 300	-100.0%	234 300	-
Revenus	-	-	-	-	-
Solde	-	234 300		-234 300	-
<b>TOTAUX</b>					
<b>Charges</b>	<b>6 194 080</b>	<b>-5 430 420</b>	<b>-46.7%</b>	<b>11 624 500</b>	<b>5 704 289</b>
<b>Revenus</b>	<b>1 279 634</b>	<b>129 634</b>	<b>11.3%</b>	<b>1 150 000</b>	<b>1 376 246</b>
<b>Résultat</b>	<b>-4 914 446</b>	<b>5 560 054</b>		<b>-10 474 500</b>	<b>-4 328 044</b>



## Synthèse des indicateurs

Indicateurs de la conférence des autorités de surveillance des finances communales		Moyenne 2022-2023	2023	2022
<b>Capacité d'autofinancement</b> <i>(Autofinancement / Revenus financiers)</i>	< 10 % = faible	39.07%	34.41%	43.73%
<b>Quotité des intérêts</b> <i>(Intérêts nets / Revenus financiers)</i>	< 2% = faible 2 % - 5 % = moyenne	0.77%	1.04%	0.49%
<b>Capitaux de tiers*</b> <i>(Dette brute / Revenus courants)</i>	100 % - 150 % = moyen	112.81%	116.42%	109.20%
<b>Indicateurs cantonaux du Service des communes</b>			<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>Degré de couverture des tâches environnementales</b>				
Produits / Charges 71 Approvisionnement en eau			100%	100%
Produits / Charges 7201 Protection des eaux			100%	100%
Produits / Charges 73 Gestion des déchets			100%	100%

## Etat des variations des capitaux propres

Pour donner suite à la réévaluation intervenue en 2021, les capitaux propres au 1er janvier 2023 se montaient à CHF 19'520'368.80. Cette valeur est augmentée par le bénéfice 2023 et l'attribution aux réserves sur les financements spéciaux pour atteindre au 31.12.2023, un solde de CHF 19'628'187.





## Etat des flux de trésorerie

Il s'agit du deuxième flux de trésorerie présenté dans le rapport de gestion, ce dernier indique notamment la variation de l'emprunt ainsi que les investissements annuels 2023.

Comptes	Libellés	CHF
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		
90	Clôture du compte de résultats	107 817.81
33	Amortissement du patrimoine administratif	1 198 002.45
35	Attributions aux financements spéciaux	909 883.51
45	Prélèvement sur les financements spéciaux	329 077.36
364	Réévaluation des prêts du patrimoine administratif	-
365	Réévaluation des participations du patrimoine administratif	-
466	Amortissements des subventions des investissements	66 647.65
389	Attributions aux capitaux propres	-
4490	Revalorisation du patrimoine financier	-
489	Prélèvement sur les capitaux propres	128 920.80
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation</b>		<b>1 691 057.96</b>
<b>ACTIVITÉS D'OPÉRATION</b>		
101	Variation des créances	-1 446 200.57
102	Variation des placements financiers à court terme	-
104	Variation des actifs de régularisation	-79 871.57
106	Variation des marchandises, fournitures et travaux en cours	-
107	Variation des placements financiers à long terme	-
108	Variation des immobilisations corporelles du PF	-102 904.70
109	Variation des créances financements spéciaux et fonds capitaux de tiers	-
200	Variation des engagements courants	240 878.64
201	Variation des engagements financiers à court terme	-
204	Variation des passifs de régularisations	-5 521.69
205	Variation des provisions à court terme	-
208	Variation des provisions à long terme	-
<b>Flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle</b>		<b>-1 393 619.89</b>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
690 /. 590	Résultat du compte des investissements	4 914 446.77
<b>Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement</b>		<b>-4 914 446.77</b>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
2060	Variation des hypothèques	4 335 650.00
2064	Variation des emprunts	-
<b>Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement</b>		<b>4 335 650.00</b>
<b>VARIATION DE TRESORERIE</b>		<b>-281 358.70</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE SELON BILAN</b>		
100	Solde de trésorerie au 1er janvier	2 140 093.41
100	Solde de trésorerie au 31 décembre	1 858 734.71
<b>VARIATION DE TRESORERIE SELON BILAN</b>		<b>-281 358.70</b>



## Notes complémentaires aux états financiers

### Investissements clos

Ci-contre, nous vous présentons les investissements terminés ainsi qu'un écart succinct pour ceux présentant un écart significatif.

Comptes	Désignation	Décisions	Budgets votés	Total dépensé	Ecart	Ecart %	Commentaires
10840.02	Grands-Ponts / réfection toiture	13.12.2021	234 300	262 574.70	28 274.70	12.1	L'augmentation du prix du bois couplée à une charpente plus technique que prévue initialement ont conduit à un surcoût.
2120.5060.01	Achat de mobilier et matériel informatique	12.12.2022	52 700	57 418.25	4 718.25	9.0	Augmentation des prix et de l'installation des écrans interactifs
2170.5030.01	Réfection préau - Ecoline	12.12.2022	80 000	60 315.70	-19 684.30	-24.6	Il n'y a pas eu lieu d'effectuer des travaux de désamiantage. Le crédit englobait une réserve sur ces travaux, celle-ci s'est avérée inutile.
2170.5030.02	Réfection place de jeux - Ecoline	12.12.2022	80 000	78 088.10	-1 911.90	-2.4	Budget respecté
2170.5060.00	Halle des sports Domdidier - installation sono	12.12.2022	64 000	63 403.15	-596.85	-0.9	Budget respecté
6150.5010.04	Route La Ritta à Dompierre	14.12.2020	376 000	321 400.25	-54 302.10	-6.4	En fermant la route à la circulation, l'entreprise a effectué les travaux des collecteurs et de la fondation de la chaussée en même temps sans stockage ni reprise des matériaux. Dès lors, des économies à la clef.
7201.5032.09	Route La Ritta à Dompierre	14.12.2020	479 000	479 297.65			
6150.5010.08	Aménagements routiers (Team+ / urbaniste)	13.12.2021	50 000	53 564.50	3 564.50	7.1	Certains travaux d'ingénieurs ont été plus importants que prévu.
	<b>Total</b>		<b>1 416 000</b>	<b>1 376 062</b>	<b>-39 938</b>	<b>-2.82</b>	



## Investissements en cours

2ENSEIGNEMENT ET FORMATION

2170.5030.00	Place entre le CO et les halles de sports	DOMDIDIER
2170.6130.00	Participation de tiers	

<i>Crédits accordés par le Conseil général</i>			<i>Dépenses annuelles</i>		
Décisions	Année	Budget voté	Comptes	Budgété dans l'année	Soldes
14.12.2020	2021	390 000	26 300.65		363 699.35
	2022	-	324 521.15		39 178.20
	2023	-	10 150.50	100 000.00	29 027.70
Totaux		390 000	360 972.30	100 000.00	29 027.70

Commentaires: La pose des éclairages publics sur le parking et les accès sera effectuée en 2024.

2170.5030.03	Aménagement Place Eco'Air	DOMPIERRE
--------------	---------------------------	-----------

<i>Crédits accordés par le Conseil général</i>			<i>Dépenses annuelles</i>		
Décisions	Année	Budget voté	Comptes	Budgété dans l'année	Soldes
22.05.2023	2023	320 000	223 188.00	320 000.00	96 812.00
Totaux		320 000	223 188.00	320 000.00	96 812.00

Commentaires: La fin des travaux est prévue au printemps 2024.

2170.5040.01	Nouvelle école - CHF 8'590'000	DOMPIERRE
2170.6310.00	Subvention cantonale - CHF 470'000	
2170.6310.10	Prélèvement à la réserve Protection civile - CHF 300'000	

<i>Crédits accordés par le Conseil général</i>			<i>Dépenses annuelles</i>		
Décisions	Année	Budget voté	Comptes	Budgété dans l'année	Soldes
17.12.2018	2019	7 820 000			7 820 000.00
	2020	-	222 687.00		7 597 313.00
	2021	-	1 551 931.80		6 045 381.20
	2022	-	2 685 970.63		3 359 410.57
	2023	-	3 046 731.13	2 230 000.00	312 679.44
Totaux		7 820 000	7 507 320.56	2 230 000.00	312 679.44

Commentaires: En attente des factures finales et du contrôle Minergie.

3CULTURE, SPORTS, LOISIRS

3420.5030.01 Place de jeux + crèche

DOMDIDIER

Crédits accordés par le Conseil généralDépenses annuelles

Décisions	Année	Budget voté
13.12.2021	2022	360 000
	2023	-
Totaux		360 000

Comptes	Budgété dans l'année	Soldes
250 813.85		109 186.15
69 542.30	80 000.00	39 643.85
Totaux		39 643.85

Commentaires:

L'éclairage entre la place du CO et la place de jeux est en cours sera réalisé en avril 2024.

6TRAFIC ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

6150.5000.00 Parking Vy d'Avenches

DOMDIDIER

Crédits accordés par le Conseil généralDépenses annuelles

Décisions	Année	Budget voté
13.12.2021	2022	840 000
	2023	-
Totaux		840 000

Comptes	Budgété dans l'année	Soldes
168 263.90		671 736.10
645 431.20	810 000.00	26 304.90
Totaux		26 304.90

Commentaires:

L'éclairage doit être encore complété dans les escaliers.

6150.5000.02 Parking Impasse Pré-de-la-Cour / EU

DOMDIDIER

7201.5032.14 Parking Impasse Pré-de-la-Cour / EU

Crédits accordés par le Conseil généralDépenses annuelles

Décisions	Année	Budget voté
22.05.2023	2023	160 000
Totaux		160 000

Comptes	Budgété dans l'année	Soldes
122 731.85	160 000.00	37 268.15
Totaux		37 268.15

Commentaires:

Les travaux d'ensemencement et plantations d'arbres seront entrepris au printemps 2024.

6150.5000.03 Parking CFF-buvette

DOMPIERRE

Crédits accordés par le Conseil généralDépenses annuelles

Décisions	Année	Budget voté
22.05.2023	2023	100 000
	2024	-
Totaux		100 000

Comptes	Budgété dans l'année	Soldes
105 993.85	100 000.00	-5 993.85
Totaux		-5 993.85

Commentaires:

Les travaux ont été terminés en 2024.



6150.5010.01	Route cantonale Grand-Rhain - CHF 800'000	DOMDIDIER
7101.5031.01	Route cantonale Grand-Rhain - CHF 180'000	
7201.5032.00	Route cantonale Grand-Rhain - CHF 820'000	

**Crédits accordés par le Conseil général**

Décisions	Année	Budget voté
17.12.2018	2019	980 000
16.12.2019	2020	820 000
	2021	-
	2022	-
	2023	-
<b>Totaux</b>		<b>1 800 000</b>

**Dépenses annuelles**

Comptes	Budgété dans l'année	Soldes
		1 800 000.00
3 361.25		
	1 800 000.00	
<b>3 361.25</b>	<b>1 800 000.00</b>	<b>1 796 638.75</b>

Commentaires:

La mise à l'enquête devrait être déposée après Pâques 2024.

6150.5010.03	Etude Vy-D'Avenches: parc + arrêt de bus	DOMDIDIER
--------------	--	-----------

**Crédits accordés par le Conseil général**

Décisions	Année	Budget voté
16.12.2019	2020	68 000
	2021	-
	2022	-
11.12.2023	2023	75 000
<b>Totaux</b>		<b>143 000</b>

**Dépenses annuelles**

Comptes	Budgété dans l'année	Soldes
		143 000.00
9 419.55		133 580.45
		133 580.45
31 784.08		101 796.37
<b>41 203.63</b>	<b>0.00</b>	<b>101 796.37</b>

Commentaires:

L'étude est en cours.

6150.5010.05	Route Vers le Ru et arrêt de bus - CHF 950'000	DOMPIERRE
7101.5031.10	Route Vers le Ru et arrêt de bus - CHF 40'000	
7201.5032.04	Route Vers le Ru et arrêt de bus - CHF 730'000	

**Crédits accordés par le Conseil général**

Décisions	Année	Budget voté
17.12.2018	2019	1 470 000
16.12.2019	2020	250 000
	2021	-
	2022	-
	2023	-
<b>Totaux</b>		<b>1 720 000</b>

**Dépenses annuelles**

Comptes	Budgété dans l'année	Soldes
		1 720 000.00
55 089.00		1 664 911.00
0.00		1 664 911.00
13 758.16		1 651 152.84
0.00	1 720 000.00	1 651 152.84
<b>68 847.16</b>	<b>1 720 000.00</b>	<b>1 651 152.84</b>

Commentaires:

La mise à l'enquête se termine après Pâques 2024.



**Crédits accordés par le Conseil général**

Décisions	Année	Budget voté
13.12.2021	2022	75 000
	2023	-
Totaux		75 000

**Dépenses annuelles**

Comptes	Budgété dans l'année	Soldes
16 816.00		58 184.00
48 617.35	60 000.00	9 566.65
Totaux		9 566.65

Commentaires:

L'étude est en cours.

**Crédits accordés par le Conseil général**

Décisions	Année	Budget voté
12.12.2022	2023	95 000
Totaux		95 000

**Dépenses annuelles**

Comptes	Budgété dans l'année	Soldes
48 507.10	95 000.00	46 492.90
Totaux		46 492.90

Commentaires:

L'étude est en cours.

**Crédits accordés par le Conseil général**

Décisions	Année	Budget voté
12.12.2022	2023	50 000
Totaux		50 000

**Dépenses annuelles**

Comptes	Budgété dans l'année	Soldes
27 054.15	50 000.00	22 945.85
Totaux		22 945.85

Commentaires:

Un véhicule d'occasion a été acheté en 2024, pour remplacer un ancien.

7AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT

7101.5031.13 Le Criblet (déplacement conduite)

DOMDIDIÉ

<i>Crédits accordés par le Conseil général</i>			<i>Dépenses annuelles</i>		
Décisions	Année	Budget voté	Comptes	Budgété dans l'année	Soldes
14.12.2020	2021	65 000			65 000.00
	2022	-	6 259.25		58 740.75
	2023	-	14 697.45	65 000.00	44 043.30
Totaux		65 000	20 956.70	65 000.00	44 043.30

Commentaires: Dans l'attente des coûts de réalisation et des subventions pour présenter le projet au Conseil général.

7101.5031.15 Conduite EP (Parcours Vita - Route d'Eissy)

RUSSY

<i>Crédits accordés par le Conseil général</i>			<i>Dépenses annuelles</i>		
Décisions	Année	Budget voté	Comptes	Budgété dans l'année	Soldes
13.12.2021	2022	288 000	15 933.65		324 066.35
12.12.2022	2023	52 000	6 757.40	340 000.00	317 308.95
Totaux		340 000	22 691.05	340 000.00	317 308.95

Commentaires: En attente de l'autorisation de la Préfecture pour la réalisation.

7101.5031.16 Conduite EP (Route des Genevrens - 2ème étape)

DOMDIDIÉ

<i>Crédits accordés par le Conseil général</i>			<i>Dépenses annuelles</i>		
Décisions	Année	Budget voté	Comptes	Budgété dans l'année	Soldes
13.12.2021	2022	50 000	28 002.00		21 998.00
	2023	-	10 384.10	50 000.00	11 613.90
Totaux		50 000	38 386.10	50 000.00	11 613.90

Commentaires: L'étude est en cours.



7101.5031.18 Etude EP - Route de St-Aubin

DOMDIDIÉ

**Crédits accordés par le Conseil général**

Décisions	Année	Budget voté
13.12.2021	2022	55 000
	2023	-
Totaux		55 000

**Dépenses annuelles**

Comptes	Budgété dans l'année	Soldes
26 925.00		28 075.00
0.00	55 000.00	28 075.00
26 925.00	55 000.00	28 075.00

Commentaires:

L'étude est en cours.

7101.5031.19 Chambre raccordement ABV

DOMDIDIÉ

**Crédits accordés par le Conseil général**

Décisions	Année	Budget voté
13.06.2022	2022	94 000
	2023	-
Totaux		94 000

**Dépenses annuelles**

Comptes	Budgété dans l'année	Soldes
7 906.90		86 093.10
0.00	94 000.00	86 093.10
7 906.90	94 000.00	86 093.10

Commentaires:

Les travaux seront réalisés en 2024.

7101.5031.20 Route de Russy à Vers-le-Ru /EU-EP

DOMPIÉRE

7201.5032.13 Route de Russy à Vers-le-Ru /EU-EP

**Crédits accordés par le Conseil général**

Décisions	Année	Budget voté
12.12.2022	2022	660 000
11.12.2023	2023	230 000
Totaux		890 000

**Dépenses annuelles**

Comptes	Budgété dans l'année	Soldes
17 330.55	660 000.00	872 669.45
		872 669.45
17 330.55	660 000.00	872 669.45

Commentaires:

Les travaux sont en cours de réalisation.

7101.5031.21 Route Fribourg-Payerne /EP

LECHELLES

**Crédits accordés par le Conseil général**

Décisions	Année	Budget voté
12.12.2022	2023	540 000
Totaux		540 000

**Dépenses annuelles**

Comptes	Budgété dans l'année	Soldes
355 490.70	660 000.00	184 509.30
355 490.70	660 000.00	184 509.30

Commentaires:

Le solde des aménagements paysagers seront réalisés au printemps 2024.



7201.5032.11 Mise en séparatif - 3 secteurs

DOMDIDIER

<i>Crédits accordés par le Conseil général</i>			<i>Dépenses annuelles</i>		
Décisions	Année	Budget voté	Comptes	Budgété dans l'année	Soldes
13.12.2021	2022	67 000			67 000.00
	2023	-	0.00	67 000.00	67 000.00
Totaux		67 000	0.00	67 000.00	67 000.00

Commentaires:

L'étude est en cours auprès du bureau d'ingénieur.

7201.5032.12 Route Distillerie-acqueduc CFF / EU

DOMDIDIER

<i>Crédits accordés par le Conseil général</i>			<i>Dépenses annuelles</i>		
Décisions	Année	Budget voté	Comptes	Budgété dans l'année	Soldes
12.12.2022	2023	165 000	53 212.05		111 787.95
	2024	-	0.00	67 000.00	111 787.95
Totaux		165 000	53 212.05	67 000.00	111 787.95

Commentaires:

Les travaux sont en cours de réalisation.

7301.5060.00 Achat bennes compacteuses ordures

BELMONT-BROYE

<i>Crédits accordés par le Conseil général</i>			<i>Dépenses annuelles</i>		
Décisions	Année	Budget voté	Comptes	Budgété dans l'année	Soldes
12.12.2022	2023	205 000	201 866.17	115 000.00	201 866.17
	2024	-			201 866.17
Totaux		205 000	201 866.17	115 000.00	3 133.83

Commentaires:

Il reste un socle à installer devant la benne.

7900.5290.00 Etudes diverses - PAL

DOMDIDIER

7900.6110.00 Participations de tiers - CHF 105'000

<i>Crédits accordés par le Conseil général</i>			<i>Dépenses annuelles</i>		
Décisions	Année	Budget voté	Comptes	Budgété dans l'année	Soldes
	ant	451 000	407 173.95		583 826.05
	2019	50 000	110 570.90		473 255.15
	2020	150 000	33 395.85		439 859.30
14.12.2020	2021	75 000	116 441.75		323 417.55
13.12.2021	2022	150 000	118 282.95		205 134.60
12.12.2022	2023	115 000	-17 862.56	115 000.00	222 997.16
Totaux		991 000	768 002.84	115 000.00	222 997.16

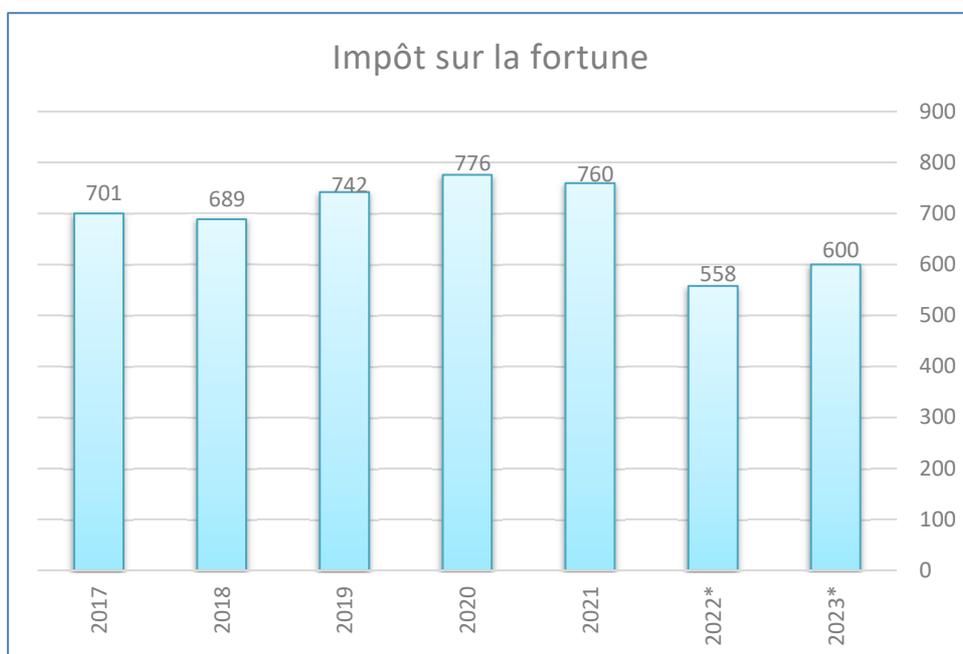
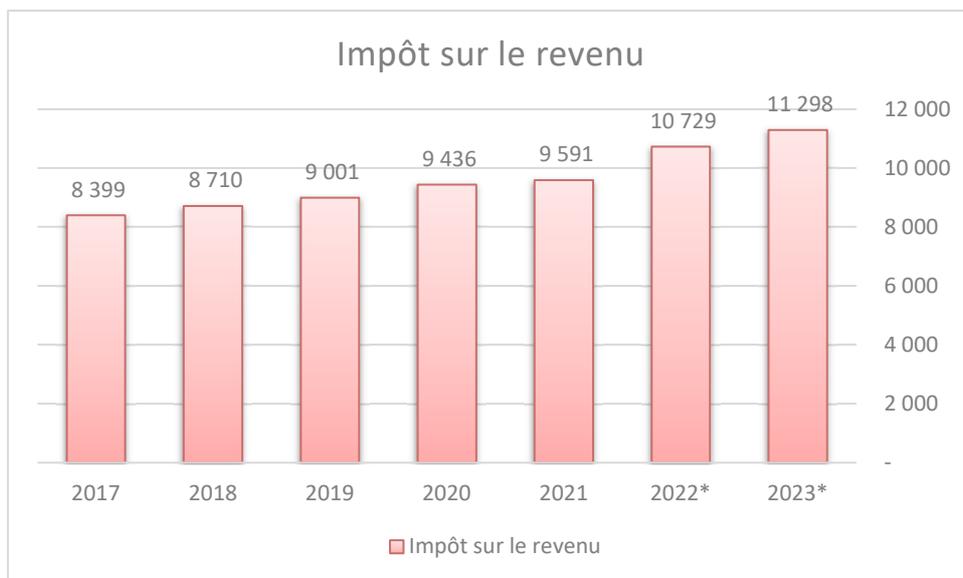
Commentaires:

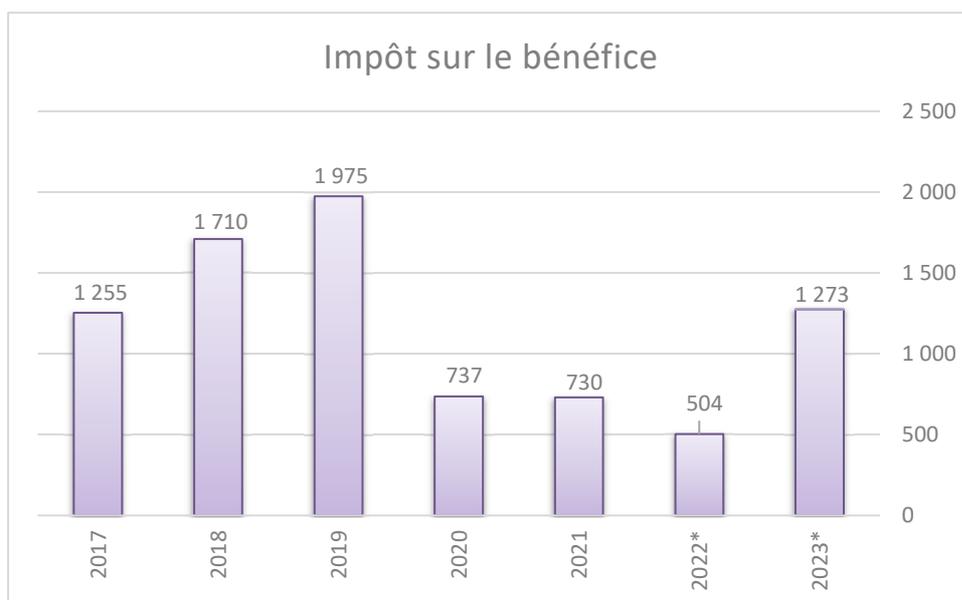
Le PAL de Léchelles a été déposé et la 2ème étape de celui de Domdidier également.



## Statistiques fiscales

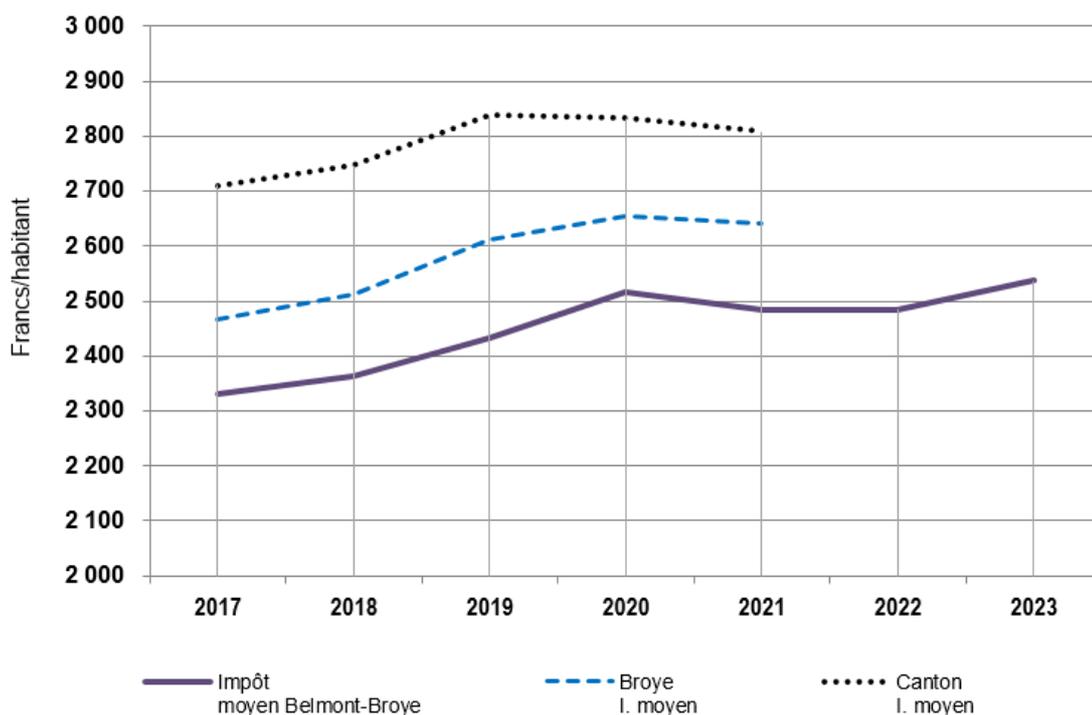
Ci-dessous vous trouvez les statistiques des différents impôts communaux, en milliers de francs.





### Evolution du rendement de l'impôt de base des personnes physiques

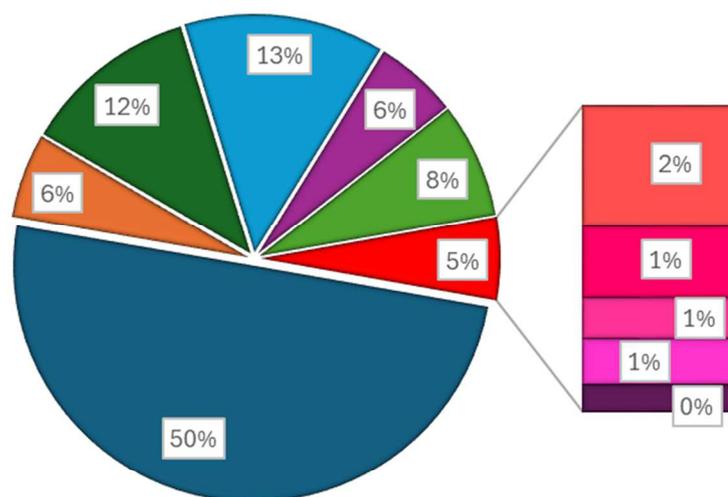
Années fiscales	Impôt total (1)	Impôt total en % n-1	Population (2)	Impôt moyen Belmont-Broye	Impôt moyen en % n-1	Broye l. moyen	Canton l. moyen
2017	12 638 000	- 42.70%	5 425	<b>2 330</b>	- 13.55%	2466	2711
2018	13 054 000	+ 3.29 %	5 521	<b>2 364</b>	+ 1.50 %	2512	2746
2019	13 531 700	+ 3.66 %	5 559	<b>2 434</b>	+ 2.95 %	2612	2838
2020	14 184 200	+ 4.82 %	5 635	<b>2 517</b>	+ 3.41 %	2654	2833
2021	13 801 200	- 2.70%	5 757	<b>2 397</b>	- 4.76%	2641	2808
2022	14 470 897	+ 6.94 %	5 823	<b>2 485</b>	+ 3.66 %		
2023	15 253 974	+ 7.54 %	6 014	<b>2 536</b>	+ 2.06 %		





## REVENUS 2023

- Impôts directs, personnes physiques
- Impôts directs, personnes morales
- Autres impôts
- Taxes d'utilisation de service
- Remb. + participations de tiers
- Revenus de transferts (canton)
- Revenus financiers
- Prélèvements sur les fonds spéciaux
- Taxes non-pompiers
- Emoluments + ventes
- Revenus extraordinaire (retraitement)



### Justificatifs des écarts

Numéro	Comptes	Budget	Ecart
0120.3099.00 Autres charges du Conseil com.	13'978	10'000	+3'978

Une séance de réseautage a été organisée avec l'exécutif de la Commune d'Avenches, ainsi qu'une mise au vert suivi de repas. En outre, un repas a été organisé afin de remercier M. Ballaman pour le travail effectué toutes ces années.

Numéro	Comptes	Budget	Ecart
0220.3099.00 Autres charges du personnel (formation - recrut. - cadeaux)	16'046	10'000	+6'046

Les changements et recrutements ont nécessité la publication d'annonces pour plus de CHF 2'000, non prévues au budget.



Numéro	Comptes	Budget	Ecart
2170.3120.02 Frais de chauffage halles	85'572	80'000	+5'572

Le prix de la tonne de pellets est passé de CHF 394.60 à CHF 589.60, soit + CHF 3'600 par rapport à notre consommation.

Numéro	Comptes	Budget	Ecart
2170.3130.05 Prestations de tiers, temporaires	16'059	0	+16'059

Plusieurs cas d'assurance ont nécessité l'engagement de personnel temporaire entre juillet et décembre. Sur cette somme, environ CHF 13'000 ont été remboursé par l'assurance (2170.3010.09).

Numéro	Comptes	Budget	Ecart
2190.3000.00 Jetons et frais du conseil des parents	4'830	2'700	+2'130

Le Conseil des parents se composent de 8 membres qui se sont réunis à 9 reprises en 2023. En 2022, le budget était également sous-estimé. Il a été corrigé pour 2024.

Numéro	Comptes	Budget	Ecart
2300.3637.00	97'342	80'000	+17'342

En 2021, le nombre d'abonnements « subventionnés » était de 244, le budget 2023 a été estimé sur cette base. Ils sont passés à 276 en 2022, et 290 en 2023. Cette croissance a été inclus dans le budget 2024, soit CHF 93'000.

Numéro	Comptes	Budget	Ecart
3290.3636.00 Réceptions org. par la commune (Fête nationale + divers)	33'658	26'000	+7'658

Le 1<sup>er</sup> août a pu jouir de la présence du Président du Conseil fédéral, Monsieur Alain Berset. Sa participation et les retombés économiques indirectes ont en contrepartie exigées une augmentation des coûts. A noter que pour cette manifestation près de 800 personnes ont répondu présent, contre environ 500 les années précédentes.

Numéro	Comptes	Budget	Ecart
3291.3000.00 Commission culturelle	5'163	2'400	+2'763

Les comptes 2022 présentait des charges pour CHF 6'235, le budget était donc sous-évalué en 2023. En 2023, les 7 manifestations ont pu être réalisées.



Numéro	Comptes	Budget	Ecart
3291.3636.00 Commission culturelle (manifestations)	65'287	50'000	+15'287
3291.4250.00 Recettes manifestations	46'872	23'000	+23'872

Les membres de la commission ont à cœur de proposer des programmes riches et variés à la population locale et environnante. La programmation de cette année a connu un grand succès, raison pour laquelle, le coût global net de ces animations est inférieur de CHF 8'585 par rapport au budget.

Numéro	Comptes	Budget	Ecart
3410.3140.00 Entretien des terrains sports, divers	58'866	25'000	+33'866

Tout comme les budgets 2021 et 2022, celui de 2023 n'intégrait pas le contrat d'entretien à la suite de la réfection du terrain de football de Domdidier. En relation avec les comptes 2022, le dépassement n'est que de CHF 10'212. Le budget 2024 a été adapté. Cet excédent de charges est toutefois, en partie compensé par les prestations refacturées par le compte 6150.4260.00.

Numéro	Comptes	Budget	Ecart
5451.3636.00 Frais de la garderie	834'197	769'300	+64'897
5451.4240.00 Participation des parents	516'113	408'000	-108'113

L'estimation est délicate à calculer, car elle dépend de la fréquentation et du revenu des parents. On constate néanmoins que la participation des parents a augmentée. A noter que le nombre de places arrive à saturation. Une étude est en cours.

Numéro	Comptes	Budget	Ecart
6150.3099.00 Autres charges du pers. (formation - recrut. - cadeaux)	37'093	16'000	+21'093

Les cours de machinistes, soit environ CHF 23'000 devaient être répartis entre 2022 et 2023. Pour des raisons de disponibilité, ceux-ci n'ont pas pu être entrepris en 2022 et la totalité a été réalisée en 2023. Le fait de réaliser l'entier de la formation en 2023 a permis de réduire les coûts de déplacements et augmenter l'entraide entre les collaborateurs concernés. La voirie forme 3 apprentis, le coût des formations représente environ CHF 7'000. Le budget 2024 a été ajusté et sera certainement moins conséquent.



Numéro	Comptes	Budget	Ecart
6150.3151.00 Entretien des véhicules et des machines + locations	53'603	30'000	+23'603

L'écart s'explique principalement par le changement complet de la boîte à vitesse du Reform Multi pour un coût de CHF 13'657. Il est impossible de prévoir une éventuelle casse. En 2021, les coûts se montaient à CHF 45'282.

Numéro	Comptes	Budget	Ecart
6210.3611.00 Participation fond fédéral des infrastructures ferroviaires	49'376	41'060	+8'316

Il s'agit de charges liées réparties en fonction de la population légale. Celle-ci ayant augmentée ces dernières années, le surcoût provient certainement de ce facteur.

Numéro	Comptes	Budget	Ecart
6290.3109.00 Achats des cartes CFF	70'816	70'300	+516
6290.4250.00 Ventes des cartes journalières CFF	74'966	60'000	+14'966

Depuis avril 2023, la Commune a repris la gestion des cartes CFF, il n'y a dès lors plus de rétribution au kiosque qui les gérait. De plus, depuis le 8 décembre, le système a changé. Les CFF refacturent uniquement les cartes vendues aux Communes. Il n'y a dès lors plus de risque pour la Commune. De plus les tarifs ont changés.

Numéro	Comptes	Budget	Ecart
7101.3143.00 Entretien et rénov. des installations	113'309	250'000	-136'691

Ces coûts sont très variables d'une année à l'autre (2021 = 137'000 // 2022 = 211'000). Les projets de rénovations dépendent souvent des réparations en cours et des autorisations.

Numéro	Comptes	Budget	Ecart
7101.3940.00 Imputation internes des intérêts	71'500	0	+71'500

Pour donner suite à la remarque de la commission financière au budget 2024, une écriture en lien avec les investissements EU et EP a été comptabilisée.

Numéro	Comptes	Budget	Ecart
7201.3143.00 Entretiens et réparations installations canalisations	109'694	140'000	-30'306

Tout comme pour l'eau potable, il est difficile de prévoir le montant des réparations et des interventions à venir. Le budget 2024 a dès lors été revu à la baisse.



Numéro	Comptes	Budget	Ecart
7301.3130.01 Frais de ramassage des objets inertes	208'771	200'000	+8'771

En 2022, la dépense se montait à CHF 166'449 contre CHF190'565 en 2021.

Numéro	Comptes	Budget	Ecart
9100.3181.00 Pertes sur débiteurs	209'789	150'000	+59'789

Cinq débiteurs représentant à eux plus de CHF 52'000 ont été apurés. Le toilettage de ces débiteurs se fait plus régulièrement afin d'éviter ce genre de situation.

Numéro	Comptes	Budget	Ecart
9100.4010.00 Impôt sur bénéfice (personnes morales) – année fiscale	826'000	860'000	-34'000
9100.4010.10 Impôt sur bénéfice (personnes morales) – année précédente	446'984	0	+446'984

En 2022, avec la mise en application de la RFFA, la répartition entre le capital et le bénéfice était difficilement estimable. A cette période, il n'était pas aisé de connaître le montant estimé imposable des sociétés. Depuis 2023, nous avons une année de recul ce qui facilite l'estimation et devrait permettre une meilleure analyse.

Concernant les impôts des années précédentes, ceux-ci avaient été sous-évalués en 2022 (les soldes 2021 et antérieurs). Ces rentrées, environ CHF 278'000 pour 2021 améliorent le résultat 2023. A noter qu'en décembre 2023, une société a dégagé un bénéfice de plus de CHF 100'000 ce qui a passablement modifié les comptes.

Numéro	Comptes	Budget	Ecart
9100.4000.30 Impôt sur les prestations en capital	231'750	380'000	-188'000

Cet impôt est très volatile et ne sont quasiment pas quantifiable. La décision du Grand-Conseil appliquée depuis le 1<sup>er</sup> janvier a fortement impacté nos finances. Le budget a été ajusté en conséquence pour 2024.

Numéro	Comptes	Budget	Ecart
9610.3401.00 Intérêts des dettes	311'050	240'000	+71'050

Les emprunts sont en augmentation pour financer les investissements (+ CHF 4'335'000 en 2023). Les taux des intérêts de ceux-ci sont également en augmentation.



Numéro	Comptes	Budget	Ecart
9610.3499.00 Intérêts rémunérateurs	95'144	40'000	+55'144

Le taux de l'intérêt rémunérateur bonifié sur les acomptes payés de manière anticipée est fixé 1.5 %, comme celui sur les montants payés en trop.

Numéro	Comptes	Budget	Ecart
9630.3411.00 Pertes réalisées sur les terrains	150'000	0	+150'000

La valeur de la parcelle dédiée à la nouvelle construction du Home par le RSSBF avait été réévaluée en 2021 à CHF 500.-/m<sup>2</sup>. Les négociations et le but social de cette réalisation ont finalement abouti à un prix de vente de CHF 400.-/m<sup>2</sup>. La perte de CHF 700'000 sera dès lors lissée sur 5 ans.

### Salaires

Numéro	Comptes	Budget	Ecart	Ecart %
xxxx.3010.00 <b>Salaires</b>	<b>2'501'053</b>	<b>2'492'550</b>	<b>+8'503</b>	<b>0.34 %</b>
0220.	1'061'498	1'031'700	+29'798	
2170.	417'269	423'100	-5'831	
2190.	108'972	111'000	-2'028	
4330.	6'340	4'250	+2'090	
6150.	381'638	396'400	-14'762	
7101.	119'934	138'300	-18'366	
7206.	228'565	198'800	+29'765	
7301.	84'896	97'000	-12'104	
7410.	91'942	92'000	-58	

Les tâches administratives et prestations de services augmentent, ce qui nécessite l'augmentation de personnel. Du changement de personnel est également intervenu au Service de voirie et à la STEP.

En plus, de quelques cas d'accidents ou maladies, les fluctuations engendrées par ces départs et arrivées provoquent inévitablement des modifications dans les comptes.